

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 221, JANVIER 2020

Enseignant-es :
indispensable revalorisation

FSU : un congrès
dans les luttes

Retraites :
un choix social



« J'ai une petite idée... »



on compte sur vous
Cherhe

Faites votre don sur : dons.restosducoeur.org

MERCI !

17 FSU : un congrès dans les luttes



5 Retraites La mobilisation continue



6 Justice des mineur-es Un nouveau code est créé



10 Discussions spécifiques Salaires des enseignant-es



13 Formation des enseignant-es Réforme de la formation initiale



14 Rentrée 2020 Trop de postes manquent

24 C'est demain 2030 Fin de l'ère industrielle ?



28 Angoulême, ville bulles de la BD



30 Rencontre avec Didier Daeninckx

Revue de la Fédération
Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0720-S07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Bernadette Groison
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz,
Jacques Mucchielli,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr
Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Mira/Naja
Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €
Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



Joint à ce numéro, un
4 pages POUR Retraités.

ÉDITO

De toutes nos forces !

À l'heure où ces lignes sont écrites, le gouvernement est resté « droit dans ses bottes » sur sa réforme des retraites. Attaque majeure contre les solidarités, ce projet s'inscrit dans la droite ligne des mesures régressives prises par le gouvernement depuis deux ans : affaiblissement du code du travail, loi de destruction de la fonction publique, réduction des moyens et du périmètre des services publics, réformes éducatives qui tournent le dos à l'objectif de démocratisation, salaires et pensions diminués, cette liste n'étant malheureusement pas exhaustive.

Mais quoi qu'il se passe désormais, quelque chose s'est levé qui ne retombera pas. Le mouvement est puissant et organisé, à l'appel de syndicats que d'aucuns d'aucunes prétendaient dépassés. Il pose des questions sur la répartition des richesses, les droits sociaux, la nature du travail, la place de la retraite : des questions de fond, politiques. La FSU y joue un rôle majeur au sein d'une intersyndicale large (CGC, CGT, FO, Solidaires, organisations de jeunesse). Nouvellement élu secrétaire général à la suite de Bernadette Groison dont l'engagement dans ces combats a été total, je continuerai à tout faire pour que la FSU soit cette force collective, porteuse de dynamiques unitaires, sur laquelle les personnels peuvent compter pour défendre leurs droits et réfléchir tous les possibles pour une société meilleure.



Benoît Teste

Algérie : le « Hirak » continue

Le 12 décembre en Algérie, parmi les cinq candidats, tous anciens dignitaires du régime, Abdelmadjid Tebboune a été élu avec 58 % des suffrages exprimés au premier tour et 60 % d'abstention. Une désaffection historique. Pas de quoi calmer les ardeurs des partisan-es du Hirak, ce mouvement populaire de liberté qui secoue l'Algérie par des manifestations monstres les vendredis, et exige le démantèlement total du « système ». Le nouveau président a beau déclarer « tendre la main au Hirak » et inviter au dialogue, pour le sociologue Nacer Djabi, il démarre « avec un grand handicap de légitimité » et « même si le scrutin n'est pas falsifié, les Algériens n'ont plus confiance ».

Iran : l'escalade

À l'heure où nous mettons sous presse, l'escalade continue dans les réponses guerrières entre Iran et États-Unis. L'accord sur le nucléaire obtenu entre les responsables Perses et la Chine, la France, l'Allemagne, l'Europe, le Royaume-Uni et la Russie est pourtant la seule voie possible pour faire un pas vers la paix dans la région.

Italie

Les « Sardines » en rangs serrés contre Salvini

Dans la vague mondiale de soulèvement populaire qui a marqué la fin de 2019, l'un d'entre-eux fait son bonhomme de chemin, plutôt discrètement, en Italie.

Depuis novembre, de vastes manifestations populaires envahissent pacifiquement les places des grandes villes italiennes. Leur mot d'ordre ? L'antifascisme. Leur cible principale ? Les discours nationalistes, xénophobes, anti migrant-es et anti Union européenne de la Liga et de son principal leader, le très démagogue Matteo Salvini, figure de proue de la Droite radicale italienne et européenne.

Leur symbole ? La... sardine ! Plus de 25 000 personnes se sont ainsi massées piazza del Duomo à Milan le premier décembre. Un beau succès pour les initiateurs et initiateuses du mouvement, des diplômés-trentenaires jusque-là peu engagés, mais qui n'accep-



En Italie, on manifeste contre les prétentions de l'extrême droite de Salvini.

taient plus la dérive post fasciste de l'ancien ministre de l'Intérieur.

Le choix de la sardine ne relève pas du hasard ni de la plaisanterie : ce poisson humble, pacifique qui agit en masse se veut symbolique de la démarche. Ce mouvement souhaite redonner espoir aux forces de gauche et tient en lisière des formations politiques largement discréditées comme le Parti démocrate. Il est regardé avec bienveillance par le monde syndical, un des

rare contre-pouvoirs face à une Liga qui rêve d'un retour rapide au pouvoir.

Autres spécificités : le refus de la violence et de l'outrance verbale, notamment dans les réseaux sociaux. Mais aussi l'inscription dans l'héritage démocratique et social de la résistance antifasciste et de la Première République née dans les combats de la libération en 1945, d'où le choix, face aux ambiguïtés de Salvini, de chanter fièrement *Bella ciao*, le chant des partisans italiens pendant la Deuxième Guerre Mondiale. ♦

Matthieu Leinitz

Anne Gérard : « La France n'est pas épargnée »

C'EST L'ACTU

Comment Amnesty caractérise-t-elle l'évolution de la situation des droits humains dans le monde ?

Les violations des droits humains perdurent. Aux violations des droits civils et politiques toujours très présentes, s'ajoutent les violations des droits économiques sociaux et culturels toujours plus nombreuses. Il est plus que jamais nécessaire d'enquêter, d'alerter et d'agir.

Quels cas vous paraissent les plus emblématiques des menaces actuelles ?

Difficile de choisir. Les attaques contre les personnes qui défendent nos droits fondamentaux ont atteint un niveau inédit : agressions, actes d'intimidation, stigmatisation, poursuites sans fondement. On peut citer le cas Yasaman Aryani, *Défenseure des droits des femmes* en Iran, arrêtée pour avoir retiré son voile et offert des fleurs aux femmes dans le métro de Téhéran le 8 mars 2019, condamnée à 16 ans de prison, détenue en

isolement sous le contrôle des gardiens de la révolution jusqu'au 16 octobre 2019 et toujours en prison.

La France est-elle épargnée par les dérives ?

La France n'est pas épargnée. Quelques exemples : atteintes aux droits des réfugiés et migrants, violation du principe de non-refoulement à la frontière italienne, criminalisation de la solidarité... Amnesty demande une enquête impartiale sur les stratégies de maintien de l'ordre lors des manifestations. En droit international comme en droit français, l'usage de la force par les forces de l'ordre n'est légal que s'il est strictement nécessaire et disproportionné.

Propos recueillis par Marie-Rose Rodrigues-Martins



Anne Gérard, membre du Conseil National d'Amnesty International France pour l'Auvergne.



Retraites

La mobilisation continue

Après les journées de grève et d'actions massives comme les 5 et 17 décembre contre la réforme des retraites, le gouvernement a tenté à la fois de jouer la montre en renvoyant à de nouvelles concertations à partir du 7 janvier, et de retourner l'opinion en espérant que la grève des transports finirait par altérer l'adhésion des Françaises et des Français. Il n'y est pas parvenu.

Une grève des transports historiquement longue et installée dans la durée, qui a très bien résisté à la trêve des confiseurs, tout comme la mobilisation qui s'est poursuivie avec de nombreuses actions interprofessionnelles et locales auxquelles la FSU a participé : tra-

tages, rassemblements, manifestations notamment le 28 décembre et le 4 janvier. Le soutien de l'opinion publique au mouvement reste majoritaire et la détermination des salarié-es ne fait que grandir au fur et à mesure qu'ils et elles analysent le projet de réforme et comprennent tous les dangers qu'elle représente. Sans surprise lors de ses vœux, Emmanuel Macron a confirmé l'orientation du projet, reprenant façon mantras les éléments de langage d'une réforme soi-disant « plus juste » et « plus équitable ». Arguments écornés, les aménagements concédés petits bouts par petits bouts, sans

rien changer sur le fond, pour tenter de rassurer pilotes, fonctionnaires de police, danseuses et danseurs de l'Opéra de Paris ou encore cheminot-es, dessinent un projet de réforme des retraites de moins en moins universel.

Le président, qui a mandaté le gouvernement pour la mise en œuvre de la réforme, s'enferme dans un déni de réalité sociale et prend la responsabilité du blocage. Après la journée d'action unitaire du jeudi 9 janvier (CGT, FO, CFE-CGC, Solidaires, FSU, FIDL, MNL, UNEF, UNL) et les manifestations avec Unsa et CFTD du 11 janvier, il est donc plus que jamais nécessaire de continuer les mobilisations.

Les concertations avec le gouvernement devraient se poursuivre du 13 au 20 janvier. Le projet de loi de réforme sera présenté en conseil des ministres le 24 janvier, avant d'être discuté à l'Assemblée nationale en procédure accélérée à compter du 17 février.

Pour la FSU, dans le cadre de l'appel Fonction publique, « le projet est très majoritairement rejeté, il est de la responsabilité du gouvernement et du président d'y renoncer ».

Pierre Garnier

La retraite à point, on va s'en occuper jusqu'au dernier point

Les précédentes réformes avaient déjà, par le recul de l'âge de départ à la retraite, augmentation de la durée de référence par génération, la décote contribue à une baisse des pensions, malgré une augmentation régulière des cotisations. S'il se met en place, le système par points, très individualisé, conduira à son tour à une baisse dans les secteurs public et privé. Le slogan « un euro cotisé donne lieu aux mêmes droits pour tous » est une arnaque. Il définit un système qui ne garantit ni visibilité sur les prestations, ni sur la valeur du point fixée annuellement. Impossible de calculer sa future pension, les salarié-es cotisant sans garantie de son niveau, à l'aveugle. Chacun-e accumulera des points, avec l'illusion d'une épargne individuelle pour constituer sa propre retraite. Celles et ceux ayant vécu des périodes de chômage, de temps partiel, de précarité et celles et ceux ayant de faibles indemnités, plus particulièrement les femmes, seront les plus pénalisés. Où est donc la plus grande équité lorsqu'on veut restreindre les mécanismes de solidarité ? Quid de la justice sociale quand la précarité sera favorisée ? De plus, avec l'augmentation du nombre de retraités-es, la volonté de maintenir le montant des pensions dans une enveloppe plafonnée à 1,4 % du PIB ne pourrait se traduire que par une baisse drastique des pensions.

Dialogue impossible sur la pénibilité

Aucune condition du dialogue n'étant réunie, le gouvernement étant totalement fermé à la discussion et poursuivant dans la voie d'une restriction drastique des droits des agent-es, CGT, CFE-CGC et FSU ont claqué la porte mercredi 8 janvier de la réunion sur la pénibilité dans la Fonction publique organisée par les secrétaires d'État Olivier Dussopt et Laurent Pietraszewski. En cause une harmonisation par le bas avec l'annonce de la fin des catégories actives, qui permettraient aux agent-es ayant un métier particulièrement pénible de partir à la retraite anticipée 5 ou 10 ans avant l'échéance. Entre 200 000 et 300 000 agent-es n'auront plus rien, exclus des nouveaux critères établis par le gouvernement. 700 000 bénéficient aujourd'hui des droits liés aux catégories actives. Aux questions posées sur la future réforme des retraites, aucune réponse n'a été apportée lors de cette réunion, alors que le projet de loi est déjà déposé au Conseil d'État.

Grève à l'Opéra

Trois semaines de paralysie, une soixantaine de spectacles annulés et plus de 12 millions d'euros de pertes, l'Opéra de Paris fait face au conflit social le plus dur de son histoire récente.

L'entrée en grève du Ballet est rarissime, et la présence des danseuses et danseurs dans la rue inédite. Ils et elles n'acceptent pas l'abandon d'un régime de retraite permettant leur départ à 42 ans. Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs dans une grande difficulté après la fin de leur carrière. L'État contribue à la moitié du financement de la caisse de retraite de l'Opéra (14 millions d'euros par an, près de 1 900 cotisants). Ils et elles ont refusé récemment une proposition selon laquelle la réforme entrerait en vigueur pour les danseuses et les danseurs recrutés après le 1^{er} janvier 2022.

Justice des mineur-es

Un nouveau code est créé

L'ordonnance de 45 a été abrogée et un code de justice pénale des mineur-es créé.

Le défenseur des droits Jacques Toubon a émis un avis le 13 décembre dernier concernant l'ordonnance n° 2019-950 du 11 septembre 2019.

La conclusion rejoint les analyses et revendications des professionnel-les de la justice opposées au code de justice pénale des mineur-es.

Le Défenseur des droits « considère que la limitation de l'enfermement des mineurs demeure l'un des enjeux essentiels de la réforme. Or, le code de la justice pénale des mineurs ne modifie pas substantiellement les conditions du placement sous contrôle judiciaire ou en détention provisoire, qu'il s'agisse des mineurs de 13 à 16 ans ou de 16 à 18 ans. La modification apportée par l'article L. 334-26 n'est pas, à elle



Les personnels manifestent contre le nouveau code le 10 décembre à Paris.

forçés garantissant son effectivité dans les juridictions. » La FSU réaffirme qu'elle est opposée à ces mesures et que l'accompagnement éducatif des enfants doit primer sur les mesures répressives et l'enfermement. Elle continue à exiger une réforme de justice des enfants éducative et émancipatrice. ♦

Sandrine Charrier

seule, de nature à faire diminuer la détention provisoire. En outre, le raccourcissement proclamé des délais de jugement ne permettra pas d'éviter ou limiter la détention provisoire des mineurs s'il n'est pas accompagné de moyens ren-

18 décembre

Égales, égaux : personne n'est illégal-e !

Cette année encore, le 18 décembre, journée internationale des migrant-es, à laquelle participe et appelle à participer la FSU, a été l'occasion de rappeler que des centaines de milliers de personnes dans le monde, hommes, femmes, enfants, sont privé-es de leur liberté de circuler et sont victimes de traitements discriminatoires et inhumains.

Alors que des millions de personnes fuient leur pays, poussées à l'exode par les conflits armés qui persistent, les persécutions, les dictatures, mais

également par la pauvreté ou par les catastrophes climatiques, ce sont les droits humains fondamentaux qui sont bafoués.

Les milliers de mort-es sur les routes de l'exil sont aussi le résultat de la logique du choix par l'Europe et les états membres de cadenasser les frontières, mettant des moyens considérables dans le contrôle, l'enfermement, le reflux et les expulsions sous-traitant même la condition des migrant-es à la Turquie, la Tunisie, la Libye.

En France la situation se dégrade fortement. De plus en plus d'enfants dorment à la rue avec leur famille faute de place en hébergement d'urgence. Dans une course peu glorieuse avec l'extrême droite nationaliste et xénophobe, le gouvernement remet en cause l'accès inconditionnel aux soins via une réforme de l'Aide Médicale d'État (AME).

La France, pourtant signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dont on célèbre les 30

ans cette année, continue d'enfreindre les droits des enfants. Les placements en centre de rétention, les scolarités refusées ou interrompues sont régulièrement dénoncés notamment dans les rapports du défenseur des droits (DDD) et condamnés par la Cour européenne des droits de l'Homme.

La FSU s'opposera à toute politique visant à la stigmatisation des femmes et des hommes venu.es y chercher une vie meilleure. ♦

Mathieu Leiritz

Les mobilisations contre le projet de réforme des retraites sont fortes partout. Localement, elles peuvent se construire dans des contextes particuliers. Quelques focus.

Pyrénées Orientales

Des actions au jour le jour !

La mobilisation du 5 décembre a été massive dans les Pyrénées Orientales. La Fonction publique a répondu présente à ce rendez-vous social par la grève comme dans les manifestations. 15 000 personnes ont manifesté à Perpignan. Pour toutes, il n'est pas acceptable d'envisager un projet prévoyant une baisse du niveau des pensions. Dans l'éducation, on a compté 123 écoles fermées, des taux de grévistes de 70 à 80 % pour le premier degré. Dans le second degré, il était de 60 %. Des reconductions ont été décidées dès le vendredi. L'intersyndicale, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires a été opérante dans la préparation de cette journée. Elle va rester unie et déterminée afin de

poursuivre la lutte.

Les mobilisations des mardi 10 et jeudi 12 sont restées importantes, avec des participations aux manifestations conséquentes. La détermination ne faiblit pas et l'intervention du Premier ministre le 11 au soir a été vécue comme une provocation.

Pour Jean-Paul Bareil, secrétaire départemental de la FSU 66, « la mobilisation du mardi 17 décembre était de taille ». L'appel à la grève a été encore largement suivi avec plus de 16 000 personnes qui ont manifesté dans les rues de Perpignan. « Mais, le gouvernement reste sourd et son appel à la trêve est ressenti comme une nouvelle provocation », poursuit Jean-Paul.



De nombreuses actions intersyndicales ont été initiées : rassemblements et tractages dans le centre-ville, blocage du collège de Cabestany et du marché international Saint-Charles. Le 28 décembre, un repas solidaire et festif était organisé devant la permanence du

député LREM, ainsi qu'un rassemblement le 3 janvier lors de la présentation des vœux en préfecture. Des réunions d'informations syndicales dans tous les établissements ou services ont été organisées en vue d'assurer la réussite de la mobilisation du jeudi 9 janvier. ♦

Ille-et-Vilaine

Un collectif

15 000 manifestants et manifestantes à Rennes le 5 décembre. 2 000 à Saint-Malo. Des chiffres qui attestent une mobilisation plus forte que lors des grèves de 2003.

Pour Jean Marc Llavori, secrétaire départemental FSU d'Ille-et-Vilaine, « Il y a une véritable prise de conscience chez les personnels de l'éducation nationale mais aussi d'autres secteurs. Nous avons informé, décrypté les lois de l'école de la confiance, de la réforme de la Fonction publique, du projet de réforme des retraites lors de réunions d'information syndicale et de



tournées d'écoles. Lors d'une assemblée générale le 5 décembre, un collectif éduc a été créé

afin de proposer des actions chaque jour pour continuer et ne pas relâcher la pression jusqu'au début janvier ». La mobilisation du 17 décembre a été selon Jean Marc supérieure à celle du 5 décembre. « Nous avons vu dans la manifestation des collègues qui ne s'étaient plus mobilisés ces dernières années et de nombreux et nombreuses salariés du privé sont venus gonfler les rangs ».

Une particularité dans ce département est à souligner. Les étudiants et étudiantes sont également fortement mobilisés.

« C'est arrivé progressivement, explique Jean-Marc. Beaucoup de jeunes sont dans l'action. Les responsables de l'Université n'ont pu faire autrement que de suspendre les cours et les examens ». En attendant la mobilisation nationale du 9 janvier que l'intersyndicale attendait très forte, les actions locales se sont poursuivies car pour les salariés, la trêve n'était pas à l'ordre du jour. « Les annonces du président Macron ne sont pas de nature à altérer notre détermination, bien au contraire », concluait Jean-Marc Llavori. ♦

Amiens

Occupation du STEMOI



Depuis le 12 décembre 2019, les personnels du Service territorial en Milieu Ouvert et Insertion (STEMOI) d'Amiens occupent les locaux du service.

Les personnels dénoncent le coup de pression du Directeur Inter-Régional, qui a évoqué une « occupation illégale du

domaine public ». Sur le fond, aucune réponse n'a été apportée par la direction venue les écouter concernant leurs droits, le service public PJJ, la justice des mineurs et la retraite par répartition.

Les personnels exigent la mise en paiement, dès janvier, de la

Nouvelle bonification indiciaire (NBI), des arriérés dus, la fin du salaire au mérite au profit d'une revalorisation statutaire de tous les personnels, des recrutements, un moratoire sur la casse de la mobilité pour 2020, le rétablissement de l'Ordonnance de 45, le retrait du Code de Justice Pénal des Mineurs, et l'ouverture d'un vrai débat de société pour une réforme progressiste de la justice des mineur-es et enfin le retrait du projet de réforme sur les retraites.

Le 18 décembre, les personnels ont décidé de reconduire l'occupation après avoir rencontré le DIR et le DRH. Ces derniers n'ont cessé de renvoyer sur les autres niveaux de responsabi-

lité et ont répondu par la négative à toutes les revendications des salarié-es.

Face à ce mépris affiché pour toutes celles et tous ceux qui défendent au jour le jour le service public, une justice des mineur-es éducative et émancipatrice, ainsi que des collectifs de travail solidaires et protecteurs, les occupants et occupantes du service, en colère et déterminés, ont décidé désormais de s'adresser à leur directeur territorial, et en direct à la directrice de la PJJ, de reconduire l'occupation de leurs locaux et d'amplifier leur action en attendant le 9 janvier, grande journée nationale de mobilisation. ♦

Guadeloupe

Les services publics abîmés

La mobilisation contre la réforme des retraites en Guadeloupe s'est construite dans un contexte de situation sanitaire particulièrement grave. Ce département subit une crise sociale depuis des années.

300 établissements publics ont été fermés depuis le 1^{er} septembre 2019. En cause, un réseau d'eau obsolète et donc des manques d'approvisionnement, des invasions de rats et des épidémies de gale. Le CHU de l'île, suite à l'incendie de 2017, ne parvient plus à gérer les patient-es.

Les agents et agentes de la Fonction publique subissent la crise de plein fouet. « La plupart sont sous contrat et précairés, ne bénéficiant pas de la

prime de vie chère à laquelle ont droit les fonctionnaires », explique Eddy Ségur secrétaire départemental de la FSU Guadeloupe. « Le taux de chômage est très élevé, 25 % de la population active et 60 % des jeunes de moins de 25 ans. Il y a une misère de plus en plus grande et une colère qui monte dans le même temps ! Colère qui s'est largement exprimée le 5 décembre avec des taux de grévistes qui ont atteint les 85 % dans le premier degré et 75 % dans le second le 17 décembre. »

Dans l'unité, ciment essentiel de la lutte, 120 délégué-es représentant les différents syndicats, organisations et associations de l'île s'étaient



retrouvé-es le 23 novembre pour travailler à une plateforme commune avec des revendications centrées sur la santé, les conventions collectives, l'accès à l'emploi pour les jeunes, les salaires et l'éducation. Depuis, ce collectif envisage une possible grève reconductible à partir du 10 janvier. « Nous serons

sur le pont ! » affirme Eddy « et travaillons à faire du 9 janvier une journée de mobilisation supérieure à celle des journées de décembre ! La colère n'a pas eu de trêve pour Noël, au contraire. Nous avons reçu les dotations en postes pour la rentrée prochaine et les moyens vont encore être diminués ». ♦

Environnement

Pollution dans les villes

Trois organisations, Greenpeace, l'Unicef et Réseau Action Climat, ont publié le mois dernier un classement des villes françaises en fonction des actions engagées contre le premier facteur de pollution : l'automobile.

Conclusion, « Aucune des grandes agglomérations ne va aujourd'hui assez loin pour protéger efficacement ses habitants de la pollution de l'air ». Au-delà du palmarès qui octroie à Paris les lauriers de ville la plus active, et donne à Marseille une lanterne rouge, l'intérêt est la focale mise sur les décisions et actions possibles.

Sortie des véhicules polluants au diesel et à l'essence, réduction de la place de la voiture, aides financières à la transition, dynamique en matière de vélo et de transport en commun comptent parmi les pistes. Les organisations soulignent positivement les « zones à faible émission », qui



Peu de villes innovent en matière de dépollution. Ici, à Lyon, on teste un véhicule électrique autonome et public.

rendent meilleure la qualité de l'air, leur accès étant réservé aux véhicules les moins polluants, détenteurs de vignettes « Crit'Air ».

Mais gros point noir selon les organisations : aucune ville ne va assez loin « pour protéger

la santé des enfants » en s'appuyant sur des dispositifs « comme les rues scolaires, la fermeture des rues autour des écoles et des crèches à l'heure d'entrée et de sortie des écoles ». À l'approche des élections municipales, les trois organisations promettent d'être particulièrement attentives aux engagements des candidates et candidats. ♦

Pierre Garnier

Démographie

Retraite : des chiffres pour en débattre

À propos de la réforme du système de retraite, le premier ministre a affirmé le 11 décembre : « la responsabilité, c'est de tenir compte de données économiques et démographiques incontestables ».

Le prenant au mot, des statisticiennes et statisticiens de la direction générale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), publient « des chiffres pour en débattre ». Ces chiffres – et les courbes qu'ils dessinent – rappellent que le système de

retraite a continuellement fait face à une augmentation de la part des retraité-es dans la population. L'augmentation progressive de la part du PIB consacrée aux dépenses vieillesse a été permise par les gains de productivité qui ont multiplié par 3,4 entre 1960 et 2017, le PIB par habitant. Les projections montrent que celui-ci croîtra encore au moins jusqu'en 2040.

Le fait que la richesse par habitant-e continue de progresser malgré la diminution relative

du nombre d'actifs et actives par rapport aux retraité-es signifie qu'il n'y a pas de problème systémique dans le financement des retraites. Plafonner à 14 % du PIB, soit à peu près au niveau actuel, les dépenses liées aux retraites alors que dans le même temps, les plus de 65 ans vont passer de 20 % en 2020 à 26 % de la population en 2040 est donc un choix politique délibéré de baisse des pensions. Les données sont incontestables. ♦

Valérie Soumaille

Les dons des contribuables

L'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) a été supprimé le 1^{er} janvier 2018 et remplacé par un Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Cela se traduit entre autres par une baisse des dons de 1,8 % chez les contribuables qui paient l'impôt sur le revenu et de 58 % chez celles et ceux assujettis à ce nouvel impôt sur la fortune. Pour rappel, les dons permettent une déduction d'impôt de 66 % de leur montant. Ils ont chuté de près de 60 % en 2018 par rapport à 2017, comme le montre le baromètre annuel de Recherches et solidarités publié en décembre.

Procès France Télécom

Le PDG de France Télécom a été condamné à de la prison ferme. Didier Lombard et certains de ses assistants de l'époque passeront quatre mois derrière les barreaux. Il s'agit d'une décision importante car elle confirme la reconnaissance du harcèlement moral et de ses conséquences graves et parfois dramatiques.

Enfants dormant dans la rue

Cette année, le nombre de familles et d'enfants dans la rue est à un niveau « jamais atteint depuis les années 2000 » selon le Collectif des associations unies. À Paris, 500 à 700 enfants au moins dorment à la rue chaque nuit, n'ayant trouvé aucun hébergement après un appel au 115. Le collectif exige des communes de plus de 50 000 habitant-es qu'elles respectent le quota de places d'hébergement fixé par la loi de 2009, ou proposent des locaux.



Police : Castaner bat en retraite

Le 14 décembre, Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur a prudemment préféré rendre les armes devant la menace d'une grève unitaire et dure dans la police. Par une lettre en date du 14 décembre, adressée à certains syndicats de policier-es, le ministre annonce que « *dès lors qu'ils occupent des fonctions régaliennes de protection de la population* », les policier-es pourront continuer à prendre leur retraite, soit sous certaines conditions dès 52 ans. Avec un effort financier pour « *garantir le niveau moyen actuel des pensions* ». Les syndicats de police demandent à être alignés sur les conditions de départ des gendarmes, c'est-à-dire des militaires. Une première entorse à un régime soi-disant universel, qui ouvre des possibles.

Direction d'école

29 007 directeurs et directrices ont répondu à la consultation lancée par le ministère qui confirme une charge de travail importante venant s'ajouter à la mission d'enseignement. 46 % y consacrent entre 11 heures à 20 heures par semaine, plus de 20 heures pour 44 %. De plus 87 % des directrices et directeurs pointent qu'ils et elles sont interrompus pendant la classe pour la direction. L'enquête permet de mesurer l'exercice compliqué qui fait leur quotidien. Besoin de temps de décharge supplémentaire, demande forte de personnels supplémentaires, de formation notamment à « *la connaissance du droit et de la réglementation* », à « *la gestion de conflits* » ou encore à « *la conduite pédagogique de l'équipe* ». Si l'exigence d'une meilleure reconnaissance de la fonction est réclamée, moins de 10 % seulement évoquent un statut spécifique.

Le ministre doit désormais s'engager à suivre cette feuille de route et apporter dès maintenant des réponses à la hauteur des attentes exprimées, en octroyant les moyens nécessaires.

Discussions spécifiques

Salaires des enseignant-es

Le ministre est loin d'avoir levé les inquiétudes sur le contenu des discussions spécifiques à venir, notamment en évoquant la possibilité de contreparties sur les missions et le temps de travail des personnels.

La FSU demande en particulier une accélération des débuts de carrière (par exemple commencer la carrière à l'actuel 4^e échelon), et un aménagement des fins de carrières avec allègement du temps de service. Elle demande notamment le rétablissement d'une possibilité de cessation progressive d'activité.

D'autre part pour la fédération, les carrières doivent être revalorisées, parcourues à un rythme unique, le plus favorable aux agent-es, sans obstacle de grade. Cela passe dans un premier temps, pour la classe exceptionnelle, par un abandon de la séparation en deux viviers de promouvables



La FSU exige des discussions pour améliorer le niveau de salaires des enseignant-es et de tous les personnels.

de manière à élargir les viviers à l'ensemble des personnels ayant parcouru la hors classe. Sur le plan indemnitaire, la FSU demande le doublement de l'ISAE et de l'ISOE, ainsi que celui de l'indemnité forfaitaire des CPE et l'alignement de son montant pour les professeurs documentalistes et PSY-EN, ainsi que le versement d'une prime d'instal-

lation aux nouveaux entrants et nouvelles entrantes dans les métiers.

La FSU refuse la logique de la prise en compte d'un prétendu mérite qui ne revaloriserait que certains personnels au détriment de tous les autres et exige des discussions pour améliorer le niveau de salaires des enseignant-es et de tous les personnels. Ces discussions doivent être déconnectées de celles sur les retraites. ♦

Sandrine Charrier

Commissions paritaires

Un recul des droits

La loi du 13 juillet 1983 garantissait que les personnels « *participent par l'intermédiaire de leurs délégués (...) à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires et à l'examen des décisions individuelles relatives à leur carrière.* »

Ce travail revenait aux Commissions administratives paritaires (CAP). La loi de « *transformation de la Fonction publique* » supprime l'essentiel des compétences de ces instances pour tous les actes indi-

viduels qui relèvent du déroulement de carrière (avancement, promotion, mutation). L'objectif poursuivi est clair : faire reculer les droits des personnels par la réduction des possibilités d'intervention syndicale.

Les modalités de contestation et de défense du principe d'égalité de traitement jusque-là garanti aux personnels sont extrêmement restreintes. Adviendront opacité, passe-droits, arbitraire et clientélisme, dans une logique assumée par le gouvernement de donner

« *plus de liberté et plus de responsabilité pour les managers publics* », donc plus de souplesse dans leurs actions de recrutements. À l'opposé de ces orientations, la FSU revendique le rétablissement et le renforcement des prérogatives des CAP. Avec ses militant-es engagé-es au quotidien, elle continuera de se donner tous les moyens d'assurer transparence et équité, d'informer et de défendre l'ensemble des agent-es de la Fonction publique. ♦

Pierre Garnier



Hôpital

Un service public plébiscité

Alors que l'hôpital public traverse une période particulièrement difficile, la Fédération Hospitalière de France a commandé à TNS Sofres un sondage qui confirme que 82 % des Français continuent d'avoir une bonne opinion des hôpitaux. Besoin de service public confirmé, confiance dans l'hôpital, et pourtant crise sans précédent.

Depuis neuf mois, une grève des urgences a fait tache d'huile pour s'étendre à tout l'hôpital public, tous métiers et tous services confondus. Le 14 novembre, aides-soignantes, infirmier-es, médecins et chef-fes de services défilaient, réclamant davantage de moyens pour un hôpital au bord du gouffre. Tout l'hôpital public a repris le chemin de la rue notamment les 5 et 17 décembre, alors que les internes sont en grève depuis le 10 décembre. Dernière action en date ce 31 décembre: mille chef-fes de service annoncent leur démission, et n'appliqueront plus la codification tarifaire, enrayant ainsi le système qu'ils et elles dénoncent de « l'hôpital-entreprise » instauré en 2009.

Au-delà de demandes qui leur

sont propres, un même diagnostic est partagé par les agent-es dans l'action, résumé ainsi par les chef-fes de services dans le JDD: « *L'hôpital public se meurt, faute de moyens à même d'assurer la qualité des soins et de garantir la sécurité des patients. Les médecins hospitaliers ont eu beau sonner l'alarme, la rigueur est devenue austérité, puis l'austérité, pénurie. La ministre actuelle ne manque pas de témoigner sa compassion, mais le vrai ministère de la Santé est désormais à Bercy. (...) Il manque 1,3 milliard d'euros pour répondre à la*

seule augmentation programmée des charges. » Et d'ajouter faisant référence au plan du gouvernement (voir *POUR* 220 p. 9). Conséquences récentes en pédiatrie, 22 bébés franciliens transportés jusqu'à Rouen, Amiens, Reims ou Caen, faute de places dans les hôpitaux parisiens. Des bébés de Bordeaux transférés à Limoges, à 350 kilomètres. À Lyon et Marseille, la saturation guette. Réanimation, urgences, psychiatrie: rares sont les services épargnés. L'hôpital se meurt et le gouvernement regarde ailleurs. ♦

Pierre Garnier

Glyphosate, ça continue...

Actuellement, 69 produits à base de glyphosate — un herbicide — sont disponibles sur le marché en France. Par décision de l'Anses, agence française de sécurité sanitaire, 36 de ces produits, soit l'équivalent des trois quarts des tonnages de produits à base de glyphosate vendus, vont être retirés du marché et ne pourront plus être utilisés à compter de fin 2020, en raison de l'insuffisance ou de l'absence de données scientifiques permettant d'écartier tout risque génotoxique, c'est-à-dire susceptible d'endommager l'ADN et de provoquer des mutations génétiques. « *Seuls les produits à base de glyphosate répondant aux critères d'efficacité et de sécurité définis au niveau européen (...) et ne pouvant pas être substitués de façon satisfaisante, bénéficieront in fine de l'accès au marché français* », ajoute l'Anses.

Service national universel

Le service national universel pour les jeunes de 15 à 16 ans, viserait à transmettre un socle républicain, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle. Il comporte obligatoirement une phase dite de cohésion de deux semaines en internat et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chacun-e peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Expérimenté depuis juin 2019, le SNU serait généralisé en 2021.

La FSU est opposée à ce dispositif sur la forme comme sur le fond. Outre que le budget prévu pour le SNU réoriente les crédits dédiés à l'éducation populaire et au sport, et impacte d'autres budgets de l'État, dont celui de l'Éducation Nationale, la FSU rappelle que l'engagement ne peut se fonder que sur le volontariat. Les perspectives et menaces de sanctions en cas de refus par les jeunes de s'y soumettre dès lors qu'il deviendrait obligatoire, sont particulièrement inacceptables. Les conditions réservées aux encadrant-es, dérogeant au code du travail, le sont tout autant. La FSU combattra toute obligation qui pourrait être faite aux mineur-es, tout comme aux personnels, d'y participer. Elle travaillera à la construction d'une campagne nationale unitaire pour le retrait du SNU.

ATD: « Des voix pour des droits »

Le 20 décembre, journée internationale de la solidarité humaine, a marqué le dernier temps fort d'une campagne de plusieurs mois menée par le collectif du 17 octobre, dont la FSU fait partie, issu d'une dynamique inter-associative autour de ATD quart monde. À partir du constat que le sort des enfants en situation de pauvreté était largement ignoré, le collectif a choisi de porter leurs voix par une publication de témoignages, « Des voix pour des droits », qui sera remise à la présidence de la République.

Brochure
Forum
maternelle

« Une autre ambition pour la maternelle », revendiquent les organisations parties prenantes du Forum maternelle, dont le SNUipp-FSU. Elles se sont réunies de nombreuses fois afin de rédiger et de publier une brochure qui explicite cette ambition : celle d'une école première permettant la réussite de l'ensemble des élèves avec des moyens à la hauteur des besoins et un respect de la professionnalité des personnels y exerçant.

L'école maternelle
que nous voulons



Voie professionnelle

Difficulté de recrutement des enseignant-es

Les étudiant-es, comme les professionnel-les qui souhaitent se reconvertir, choisissent de moins en moins d'être professeur dans l'enseignement professionnel.

L'aggravation des conditions de travail, notamment du fait de la politique ministérielle de suppressions de postes et de manque de moyens, sont une des causes principales de ce manque d'attractivité. Les niveaux de rémunération indécentes détournent aussi les motivations de certain-es étudiant-es qui préfèrent exercer en entreprise.

La réforme Blanquer de l'enseignement professionnel, par le manque d'heures dédiées aux disciplines générales, la multiplication des dispositifs pédagogiques chronophages pour les personnels et le détournement du métier d'enseignant qui se réduit progres-



sivement à un rôle de simple « animateur » de classe, aggrave encore la situation.

Conséquence immédiate : une chute de 17,4 % du nombre d'inscrit-es aux concours qui atteint même 20 % aux concours externes. L'analyse du nombre de postes offerts aux concours de recrutement pour cette année permet d'avoir une vision claire du sabotage de l'enseignement professionnel public orchestré par la réforme.

Les disciplines les plus tou-

chées par la réduction du nombre de postes offerts aux concours comptent parmi celles les plus impactées par la réforme. Ainsi, ce sont 23,1 % de postes en moins en Lettres-Anglais, 20 % en Lettres-Espagnol, 12,3 % en Lettres-Histoire géographie.

L'enseignement professionnel n'est pas non plus épargné avec par exemple 1/3 de postes en moins en Bâtiment option Peinture-revêtements ou une réduction de plus 15,4 % en Commerce-vente.

Pour le SNUEP-FSU et la FSU, il y a urgence à redonner toute sa place à l'enseignement professionnel scolaire. Cela veut dire abandonner la réforme Blanquer et mettre en place une politique et des conditions d'entrée dans le métier qui soient dignes. ♦

Valérie Soumaille

Établissements d'enseignement

L'observatoire de la sécurité supprimé

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la suppression de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Il s'agirait d'une commande des services du premier ministre au prétexte des faibles effectifs en agents publics qui composent les commissions de cet observatoire ! Dans le contexte actuel – de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, de la pollution au plomb autour de Notre-Dame, des pro-

blèmes liés à la présence d'amiante dans de très nombreux établissements scolaires, de l'importance des procédures de sécurité dans les ateliers dans la voie professionnelle et technologique, de la sécurité des installations sportives, du retard en matière d'accessibilité des locaux et équipements pour les personnes en situation de handicap, de la montée des risques majeurs de causes naturelles liées au dérèglement clima-

tique – la suppression de cet observatoire, organisme indispensable au progrès des politiques de préventions des risques est incompréhensible.

Le gouvernement supprime ou prive de ses moyens six autres observatoires ou missions : l'Observatoire de la pauvreté, l'Observatoire de la délinquance, la section française de l'Observatoire International des Prisons, la mission de vigilance et de lutte

contre les dérives sectaires (MIVILUDES), l'Institut sur la sécurité et la justice et le Conseil national de la protection de l'enfance.

La FSU dénonce cette stratégie et condamne l'autoritarisme d'État qui prive les citoyen-nes de données objectives sur les conditions de vie dégradées d'une part de plus en plus grande de la population. La FSU réclame le rétablissement de ces observatoires. ♦

Sandrine Charmier

Formation des enseignant-es

Réforme de la formation initiale

La FSU s'oppose à cette « réforme » avec des épreuves de concours qui mettent en avant la motivation aux dépens des connaissances, des étudiant-es contractuel-les en responsabilité de classe à tiers-temps, des stagiaires qui, après réussite aux concours, seront affecté-es à plein-temps dans leur grande majorité.

Elle s'oppose également à un concours censé être tellement « professionnalisant » qu'il dispenserait l'État de mettre en place une formation post-concours pour ces lauréat-es. Pour la FSU, l'essentiel de la formation professionnelle initiale doit s'effectuer après la réussite au concours, sous statut de fonctionnaire-stagiaire, avec un temps de stage ne dépassant pas le tiers-temps. L'année de M2 décrite dans le projet est impossible à gérer pour les étudiant-es avec un service à tiers-temps en responsabilité, un master et un mémoire à valider, et un concours à réussir. Par ailleurs, les épreuves de



L'essentiel de la formation professionnelle initiale doit s'effectuer après la réussite au concours.

concours ignorent la spécificité des professeur-es d'EPS, des PLP, des CPE, des Psy-ÉN. Il est inadmissible, compte tenu des délais de concertation institutionnelle nécessaires à leur mise en place, de demander à des formateurs et formatrices d'élaborer des maquettes de Master MEEF dans l'urgence pour avril 2020. Pour le ministère, il s'agit bien

de faire des économies en utilisant des étudiant-es comme moyens d'enseignement et en nommant des lauréat-es des concours sans formation sur des services à plein-temps. La FSU refuse l'application de la « réforme » à la rentrée 2020 et exige l'ouverture d'une véritable concertation pour une réforme au service de l'ambition éducative. ♦

Sandrine Charrier

Signez la pétition à l'initiative des syndicats de la FSU (SNESUP, SNUIPP, SNES, SNUEP et SNEP).
www.snef-su.net/fde/petition.php

Postes aux concours

Le nombre de postes ouverts aux concours de l'enseignement reste globalement identique à celui de la session 2019. Depuis le début du quinquennat, près de 20 % ont été supprimés, soit 4 890 postes en prenant en compte la disparition des concours réservés.

Les possibilités de titularisation pour les collègues contractuels sont très insuffisantes, le nombre de postes aux concours internes restant à un faible niveau. Dans le premier degré, le nombre de postes à pourvoir tous concours confondus est stable (10 785 en 2018, 10 790 en 2020) mais avec de fortes disparités selon les académies. La crise de recrutement connue devrait perdurer.

PISA

En progrès... mais

Les résultats de la dernière enquête internationale PISA placent la France légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Mais les inégalités persistent.

Si cette dernière livraison des résultats des élèves de 15 ans montre un léger progrès, elle pointe surtout l'incapacité persistante de son système scolaire à réduire les inégalités. « la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut

socio-économique et la performance dans PISA est le plus fort », souligne la note de l'étude, « avec une différence de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé ». Comme le dénonce Dominique Bucheton « l'injustice sociale profonde du système éducatif français s'est installée insidieusement telle une constante macabre depuis près de vingt ans. »

Ce constat d'incapacité du système éducatif français à réduire les inégalités depuis 2000 montre l'urgence à mettre fin aux coups de balancier des politiques éducatives. Investir dans une véritable politique de mixité scolaire, abonder des moyens supplémentaires pour les zones les plus défavorisées au travers d'une politique d'éducation prioritaire nationale et prioriser la formation

initiale et continue: tout ceci nécessite de la constance. Parallèlement il est nécessaire de rendre le métier attractif en augmentant les salaires, en améliorant les conditions d'enseignement et d'apprentissages et en réduisant le temps de travail des enseignant-es devant les élèves pour favoriser la concertation et les échanges entre pairs. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Démantèlement de Réseau Canopé

Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (MEN), Réseau Canopé exerce des missions d'édition, production, développement et mise à disposition de ressources et de services éducatifs à destination des enseignant-es, communautés éducatives et universitaires, écoles et établissements scolaires. Entre le siège et le maillage sur tout le territoire de plus de cent Ateliers Canopé, 1 400 salarié-es, fonctionnaires ou contractuel-les, y sont aujourd'hui employé-es. Le 18 décembre, le MEN a annoncé que seule la mission de production de ressources numériques serait laissée au réseau, et pour servir exclusivement la formation continue en ligne des enseignant-es. Les ateliers Canopé seraient transférés aux académies avec une mission de mise en œuvre du schéma directeur de la formation continue, sous l'autorité hiérarchique, et politique donc, des recteurs et rectrices. Les personnels et leurs organisations syndicales, dont la FSU, dénoncent la suppression des 55 équivalents temps plein et la baisse de 3,28 M€ de la subvention de fonctionnement que ce projet va engendrer. Outre la remise en cause de leurs métiers, savoir-faire, apports utiles au service public d'éducation, ils et elles dénoncent aussi la conception managériale sur laquelle repose ce projet. Bien davantage qu'à une réponse à l'évolution des métiers de l'éducation et aux besoins des personnels celle-ci réduit la formation continue à l'accompagnement des réformes par ailleurs largement contestée par les personnels de l'éducation.



Rentrée 2020

Trop de postes manquent

Le CTM du mercredi 18 décembre donne une idée des difficultés auxquelles l'école va être confrontée à la rentrée 2020.

Pour le premier degré, les 440 postes créés ne permettront pas de répondre aux promesses d'Emmanuel Macron de limitation à 24 élèves en grande section, mesure qui « coûterait » 1 187 postes. De plus, quid de la promesse de dédoublement de ces classes en éducation prioritaire, des moyens humains pour améliorer direction d'école et notamment des besoins pour le remplacement. La priorité au primaire est un slogan pour ce gouvernement, quand treize académies perdront des moyens d'enseignement et six n'auront aucun poste supplémentaire. Pour celles qui bénéficient de créations, le compte est bien loin d'y être.



Les besoins du second degré sont méprisés.

Les besoins du second degré sont méprisés. Après les 5 250 suppressions cumulées d'emplois de 2018 et 2019, 440 s'ajoutent à la rentrée 2020. Une moyenne de 2000 suppressions en 3 ans alors que les effectifs d'élèves auront augmenté de 99 300 élèves. En outre, il n'est prévu aucune création de postes de CPE, d'AED, d'assistantes sociales et assistants sociaux, psychologues de l'EN ou PsyEN,

d'infirmiers et infirmières, de médecins scolaires, d'agent-es administratifs. Le ministère veut imposer le recours aux heures supplémentaires. Les conditions d'enseignement vont se dégrader avec plus d'élèves par classes.

Dans les mois qui viennent, il s'agira pour la FSU, avec l'ensemble de la communauté éducative, de porter l'exigence des moyens indispensables à la qualité du service public d'éducation. ♦

Pierre Garnier

Instances paritaires

La FSU quitte le CTMEN

Le comité technique ministériel de l'Éducation nationale concernant notamment la répartition des moyens s'est tenu le 18 décembre dans un contexte de combat pour une retraite digne pour toutes et tous et de rupture du dialogue social.

La délégation FSU a fait le choix de ne pas siéger et dénonce « l'entêtement du gouvernement à maintenir la tenue d'instances de dialogue social dans lesquelles il entend passer en force sa politique en refusant de prendre en compte la parole des organisations syndicales représentant les personnels »... « Après les 5 850

suppressions d'emplois d'enseignants de 2018 et 2019 c'est une moyenne de 2000 suppressions d'emplois en 3 ans alors que les effectifs d'élèves auront augmenté de 99 300 sur la même période ».

Augmentation des effectifs de classe, aggravation des conditions de travail, notamment par l'augmentation des heures supplémentaires du second degré pour pallier cette nouvelle coupe claire dans les effectifs de professeur-es, voilà ce que le gouvernement a prévu.

Les motifs de mécontentement

sont nombreux: réforme de la voie professionnelle et des lycées généraux et technologiques, manque de CPE, AED, AESH, assistant-es de service social, Psy-EN, chefs d'établissement adjoints, sous-administration du ministère de l'éducation nationale, détérioration des conditions de travail de tous les personnels, suppressions d'ETP à Canopé...

La FSU demande une loi de finance rectificative afin de pouvoir ouvrir sérieusement le débat sur la préparation de rentrée. ♦

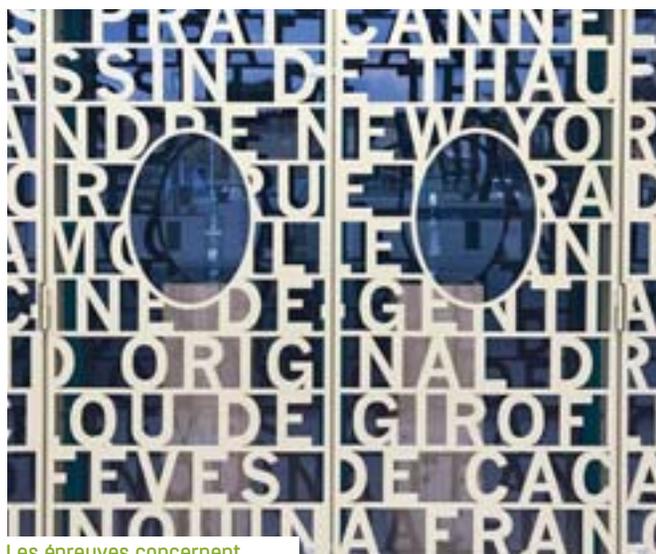
Sandrine Charrier

E3C

Épreuves communes de contrôle continu : supprimer la session de janvier

Dans le cadre de la réforme Blanquer du bac, de nouvelles épreuves sont apparues dès la classe de Première, puis l'an prochain en Terminale : les épreuves communes de contrôle continu (E3C). Elles concernent dès janvier les langues vivantes A et B, l'histoire – géographie, et les mathématiques dans la voie technologique.

S'apparentant aux anciennes compositions qui rythmaient autrefois le calendrier des élèves, mais comptant désormais pour l'obtention finale du diplôme, ces épreuves posent toute une série de questions. D'abord en termes de pression redoublée et précoce sur les élèves, donc sur leurs professeur-es et aussi leurs parents, alors que l'un des objectifs affichés avec l'allègement du bac serait d'en finir avec le bachotage. C'est dans les faits tout le contraire, avec en plus l'effet de nouveaux programmes très lourds. Mais aussi en termes d'égalité de traitement entre les candidats-es. Les chefs d'établisse-



Les épreuves concernent les langues vivantes A et B, l'histoire – géographie, et les mathématiques dans la voie technologique.

ment, sur proposition des équipes enseignantes, doivent puiser les sujets dans une banque nationale de sujets, ouverte début décembre. Tout est téléchargeable et diffusable, d'où les risques inévitables de fuites. Comment faut-il comprendre un projet

de décret qui prévoit une procédure allégée pour gérer la fraude aux E3C sans passer par la commission de discipline du baccalauréat. La fraude ici serait-elle considérée par le ministère comme bénigne ?

Les sujets en eux-mêmes posent aussi question, parfois peu convaincants, comportant ici ou là des erreurs comme en mathématiques, des inspecteurs pédagogiques étant d'ailleurs amenés, et ce malgré les instructions officielles, à préconiser la modification de certains sujets trop insuffisants voire indigents, parfois même... hors programme !

Le SNES-FSU appelle les professeur-es à refuser collectivement de choisir les sujets, de surveiller et de corriger les épreuves. Il appelle également à signer la pétition « E3C SNES » supprimant la première session en janvier. ♦

Matthieu Leiritz

La FCPE demande un ajournement des épreuves

Dans un communiqué du 11 décembre, la FCPE indique que les réponses nécessaires n'ont toujours pas été apportées aux questions des membres de la communauté éducative « pour permettre un déroulé serein de ces épreuves ». La fédération des parents d'élèves demande également « un ajournement de leur passation tant que toutes les conditions ne sont pas réunies pour garantir l'intérêt des élèves ».

Elle « s'inquiète au plus haut point » de l'utilisation du numérique et des recours éventuels en cas de bug dans les convocations, lors de la numérisation des copies.

« Quid des élèves suivant des enseignements au CNED ?

Quelle remédiation pédagogique possible alors que l'élève connaîtra sa note deux mois après le passage de l'épreuve ? »

Au-delà, La FCPE exprime son inquiétude « face à la réalité quotidienne vécue et souvent difficile depuis le début de la réforme pour l'ensemble de la communauté éducative : organisation des emplois du temps, absence de professeur principal, absence des heures dédiées à l'orientation, durée journalière et hebdomadaire des cours, temps de transport et de restauration, gestion des groupes classes, choix et abandon des enseignements de spécialité, gestion des redoublants, traitement des programmes, réalité des options, préparation et organisation du grand oral... »



Suicide de Chistine Renon : Imputabilité du service

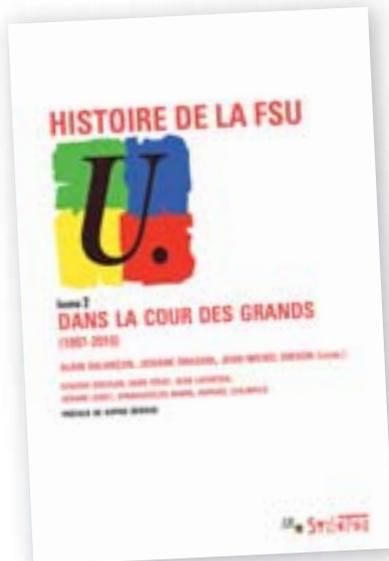
Pour expliquer les motifs de son geste, Christine Renon faisait état de la difficulté d'une directrice d'école à faire face aux multiples tâches du quotidien et, au-delà, de la dégradation des conditions de travail des enseignant-es.

Le 11 décembre, l'administration a reconnu que ce drame était imputable au service, c'est-à-dire à l'organisation institutionnelle du travail.

Prévenir l'épuisement professionnel et les actes suicidaires des personnels nécessite de revenir, de façon urgente, sur l'organisation, les conditions et plus globalement le sens du travail. C'est ce que la FSU a exigé lors du 1^{er} groupe de travail sur la prévention des risques suicidaires qui s'est tenu le 10 janvier au ministère de l'Éducation nationale.



Colloque **FSU / IR FSU**



À partir des problématiques évoquées dans le **tome 2** de son histoire, la FSU et son Institut de recherches (IR-FSU) organisent un colloque.

mercredi 1^{er} avril 2020

9 h 00 – 16 h 30

12, rue Cabanis – 75014 Paris
métro Glacière 

Regards croisés sur **syndicalisme et mouvement social du XXI^e siècle**

Table ronde : Le syndicalisme à un tournant de son histoire en France au début du XXI^e siècle ?

Pourquoi les potentialités ouvertes par le mouvement social de 1995 et les actions du mouvement syndical et social de 1997 à 2010 ne se sont pas traduites par des résultats à la hauteur de ces mobilisations parfois exceptionnelles, ni par des modifications des frontières entre organisations syndicales, notamment entre celles se réclamant d'une même conception de la transformation sociale ?

Table ronde : La capacité représentative du syndicalisme en question ?

Pourquoi le syndicalisme est-il en perte de représentativité en France ? Faut-il interroger les fondements des structures syndicales, l'institutionnalisation du syndicalisme et les pratiques de la négociation, les modalités d'action (grèves, manifestations, pétitions...), la communication ? Y a-t-il concurrence ou convergences possibles avec d'autres formes de regroupements associatifs ou de mouvements inorganisés ?

Avec les auteurs de l'ouvrage : Alain Dalançon, Josiane Dragoni, Jean-Michel Drevon

et Christophe Aguiton (Solidaires, ATTAC), Verveine Angeli (Solidaires), Gérard Aschieri (FSU, CESE), Sophie Bérout (Lyon 2), Michel Blay (IR-FSU), Annick Coupé (ATTAC), Paul Devin (FSU, IR-FSU), Maryse Dumas (IHS-CGT), Bernadette Groison (FSU), Jean-Marie Pernot (IRES), Danielle Tartakowsky (Paris 8), Benoît Teste (FSU), Bernard Thibault (BIT)



Inscriptions obligatoires sur <http://institut.fsu.fr>
Stage ouvrant droit au congé de formation syndicale
(décrets 84-474 ou 85-552)



FSU : un congrès dans les luttes



Dossier réalisé par :

Saïdrine Charrier, Pierre Garnier,
Matthieu Lelritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille.

© J.-M. BACCONNARD

Le 9^e congrès national de la FSU s'est tenu à Clermont-Ferrand, du 9 au 13 décembre, dans un contexte de luttes. À l'issue du congrès, Benoît Teste a été élu secrétaire général.

C'est sur fond de fortes mobilisations contre le projet de réforme des retraites que 750 congressistes venues de toute la France se sont réunies du 9 au 13 décembre à Clermont Ferrand pour tenir le 9^e congrès national de la FSU. Cinq jours de débats, d'échanges, de construction de synthèses qui ont tracé la feuille de route de la fédération pour les trois années à venir, entrecoupés de participations aux manifestations unitaires dans la ville. C'est donc dans un contexte tendu mais porteur

d'espoir au vu de la mobilisation importante depuis le 5 décembre que les 750 délégués représentant les sections départementales, les syndicats nationaux et les tendances ont entamé leurs travaux. Lors du débat général, des commissions réparties en quatre thèmes, des retours en plénière, les participants et participantes ont eu à cœur de trouver des synthèses nécessaires pour préciser les revendications de la fédération pour la défense des services publics, de leurs agent-es et du projet de société porté par la FSU.

...

À la veille de la mise en œuvre de la réforme de la Fonction publique et du projet de réforme des retraites, les enjeux du syndicalisme porté par la FSU, syndicalisme de transformation sociale et de défense des personnels ont été réaffirmés : démocratisation réelle de l'accès aux savoirs avec une école de la réussite de tous et toutes, revalorisation des personnels, diminution du temps de travail, rétablissement des instances paritaires, défense des libertés, fonctionnement de la fédération et rapprochement unitaire avec notamment la CGT et SUD mais sans exclusive. Ce congrès a été aussi le moment du passage de témoin entre Bernadette Groison, qui quitte les fonctions de secrétaire générale après 9 années, et Benoît Teste élu nouveau secrétaire général à l'issue du congrès. Dans son discours de clôture, ce dernier a défini les quatre axes majeurs pour les combats à venir : se battre pour le système solidaire dans le cadre de la Sécurité sociale, revenir sur les dispositions de la loi de « transformation » de la Fonction publique, faire adopter un vaste plan d'investissement pour la jeunesse et agir vraiment pour une transition écologique solidaire. Un congrès mobilisé pour construire des possibles à l'heure où le président Macron et ses ministres s'évertuent à détruire les services publics et l'intérêt général.

Bernadette Groison, une page se tourne

Après neuf années au poste de secrétaire générale de la FSU, Bernadette Groison a remis son mandat. Neuf années pendant lesquelles elle a œuvré sans relâche pour donner à la fédération toute sa place que ce soit dans le paysage syndical, face à l'institution ou dans l'opinion.

La FSU peut s'appuyer sur les éléments qu'elle a construits, grâce à l'impulsion qu'elle a su donner, grâce à son engagement, son énergie, mais aussi à sa grande capacité de synthèse. POUR a décidé de publier une partie du discours de clôture de Benoît Teste, dans laquelle il remer-

cie Bernadette pour ces 9 années. *« Je veux dire à quel point je suis heureux d'aborder ce mandat à la suite de celui de Bernadette Groison, et je crois que c'est au nom de tout le congrès que je peux redire à Bernadette, un immense merci, merci pour son engagement sans failles et de tous les instants, Bernadette n'a pas compté son énergie ces 9 dernières années au secrétariat général de notre fédération et avant cela dans ses responsabilités au SNUIPP-FSU et à la FSU... Merci Bernadette d'avoir mis toute cette énergie dans le syndicalisme, merci surtout de cette capacité de dialogue, d'écoute, de prise en compte de la*



parole de toutes et tous pour aboutir à des synthèses, c'est certes consubstantiel à la fonction, la fonction a créé la syndicaliste, mais je pense quand même que de ce point de vue, Bernadette tu as mis la barre très haut, car au-delà de la capacité de synthèse, c'est la capacité à voir rapidement les grands enjeux d'une question et à intervenir toujours avec le mot juste pour porter la parole de la fédération qui ont caractérisé tes interventions.

Merci Bernadette, tu remets ton mandat mais nous savons d'une part que nous pouvons continuer à compter sur toi pour militer dans la FSU sous d'autres formes, ta présence, ton engagement et tes conseils seront précieux dans la période, d'autre part nous savons que nous pouvons nous appuyer sur les éléments que tu as construits, avec toutes les équipes militantes, mais quand même c'est toi qui as donné l'impulsion en tant que secrétaire générale, et en particulier c'est l'occasion pour nous de saluer tout ce que tu as mis en œuvre pour faire que la FSU garde et prenne sa place à tous les niveaux et soit reconnue, que ce soit au niveau institutionnel, au niveau syndical ou par l'opinion, et sur cela je peux témoigner que tu n'as jamais rien lâché, que tu as fait en sorte que la FSU ait sa place dans le paysage social et le monde syndical, convaincue que tu es, et je le suis également, que la FSU est un outil irremplaçable, précieux car permettant l'unité des agents dans les combats qu'ils ont à mener;

Tes mandats auront été marqués par l'ancrage de la FSU dans son champ, matérialisé par le gain d'un 3^e siège au conseil commun de Fonction publique. Merci d'avoir maintenu et renforcé cette forme de syndicalisme si particulière, que certains voient parfois comme un ovni syndical, qui a ses faiblesses aussi bien sûr, mais qui est capable de faire des propositions et de créer des dynamiques dans l'intérêt des agents et de toute la population. Merci, et surtout sache que c'est bien dans cette continuité que je souhaite inscrire le mandat qui vient, convaincu comme toi que les salarié-es ont besoin de ce syndicalisme que tu as si bien su faire vivre. » ♦

3 questions à Benoît Teste

Comment abordes-tu ton mandat dans le contexte actuel ?

Je l'aborde avec enthousiasme mais aussi avec la conscience d'une responsabilité très importante dans ce contexte de mobilisation. C'est un moment crucial et pour moi, c'est un peu impressionnant.

Mais je sais que je peux m'appuyer sur la FSU et ses syndicats, sur ses militants et militantes qui donnent de leur temps et de leur énergie au service d'un idéal de progrès social. Le congrès a donné à voir cette FSU dynamique, dans laquelle les débats sont riches mais où tout le monde s'écoute, permettant ainsi des synthèses nous portant vers le haut.

Les salarié-es ont-ils repris confiance dans l'action collective ?

Quel rôle y joue la FSU ?

Oui, quelle que soit l'issue du mouvement en cours, la donne a en effet changé. Les salarié-es se sont mobilisés à l'appel d'organisations syndicales qu'on prétendait dépassées et le niveau de conscience des enjeux n'a cessé d'augmenter : l'enjeu des retraites est de plus en plus compris de toutes et tous malgré les efforts du gouvernement pour que personne n'y comprenne rien.

La FSU a joué un rôle majeur. Ses militants et militantes ont organisé réunions, stages, initiatives publiques sur la question des retraites. Cela a pesé dans la mobilisation massive des personnels le 5 décembre, avec des taux de grève historiques relevés dans certains secteurs de la Fonction publique. Elle s'est pleinement inscrite dans le cadre interprofessionnel avec la CGT, FO, Solidaires et les organisations de jeunesse.

Elle y a joué un rôle important de définition de la stratégie de lutte avec des journées qui rassemblent largement (les 5, 10, 17) tout en soutenant les reconductions décidées. Le soutien de l'opinion, déterminant, n'a cessé de progresser durant le mouvement. La mobilisation doit s'inscrire dans la durée et nous ne lâcherons pas.



« Des débats riches, de l'écoute permettant des synthèses nous portant vers le haut ».

Quel syndicalisme se dessine demain ?

C'est un syndicalisme qui saura être unitaire et de masse, réactif tout en étant démocratique dans ses prises de décision, au plus près des préoccupations de métiers tout en les élargissant aux enjeux de société puisque toute défense individuelle et « corporatiste » ramène à l'intérêt général. La tâche ne sera pas simple car ce syndicalisme est attaqué dans la loi dite de transformation de la Fonction publique qui dessaisit les élus du personnel de nombre de leurs prérogatives, donnant ainsi la main à des « managers » qu'on voudrait tout puissants. Mais je suis convaincu que nous parviendrons à déjouer ce plan, à faire échec à toutes les tentatives de passe-droits, de gestion autoritaire, de contournements du statut, nous en avons la capacité si nous allons de l'avant et si nous parvenons à adapter l'action syndicale aux nouvelles réalités. ♦

Mandats d'étude

Deux mandats d'étude ont été adoptés par le congrès. Ils tracent pour trois ans des pistes de réflexion et de travail pour la fédération.

L'Inclusion scolaire

La société doit être inclusive et l'école doit permettre - avec des moyens spécifiques - de garantir la réussite des élèves et des étudiant-es. Une scolarisation réussie des élèves en particulier en situation de handicap passe par des équipes pluriprofessionnelles (enseignant-es spécialisé-es et non spécialisé-es, AS, infirmier-es, médecins, psyEN, CPE, AESH...) et le maintien de la diversité des prises en charge (classe ordinaire, établissements spécialisés, structures, dispositifs divers).

L'école inclusive doit passer par une politique volontariste et ambitieuse, aux antipodes de celle menée actuellement.

Pour une politique publique du numérique éducatif et la création d'un service public.

Le numérique est trop souvent au cœur d'enjeux financiers au détriment des questions pédagogiques mais aussi sanitaires et environnementales que pose cet outil.

La EdTech (l'industrie du numérique éducatif) est soutenue de manière croissante par l'Éducation nationale et le pouvoir politique, à tous les niveaux : subventions, exonérations fiscales, course au numérique en termes d'équipement et de pédagogie ainsi que l'externalisation de pans du champ éducatif

Il est nécessaire que l'État développe des solutions numériques efficaces et ergonomiques répondant choix et aux besoins des personnels, des élèves et des étudiant-es et obéissant à un cahier des charges rigoureux, respectant notamment le RGPD, assurant la protection des données et garantissant une indépendance vis-à-vis de l'industrie du numérique.

Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social



Tous les jeunes sont éducatibles, sans aucune exclusion, de la maternelle jusqu'à 18 ans, toutes et tous sont capables de réussir des études supérieures.

Au moment où les gouvernements successifs réduisent les moyens et le périmètre de la Fonction publique, où des réformes néfastes et inégalitaires sont mises en place dans le système éducatif où les financements du service public d'éducation et d'orientation sont bloqués, où la formation professionnelle est livrée aux mains des branches professionnelles, alors que toute ambition pour l'éducation et la formation des jeunes et des adultes semble être abandonnée, il revient à la FSU, de continuer d'exiger et de promouvoir une nouvelle ambition pour l'éducation, l'orientation et la formation professionnelles de toutes et tous.

Le monde connaît une situation de crise globale. Fruit de choix politiques délibérés qui conduisent à des inégalités de répartition des richesses, elle conduit à la multiplication des conflits dont les peuples sont les premières victimes. Face à cela, nous faisons le pari de l'éducation et de la formation, puissants outils pour résoudre ces tensions et ouvrir le champ des possibles.

Tous les jeunes sont éducatibles, sans aucune exclusion, de la maternelle jusqu'à 18 ans, toutes et tous



sont capables de réussir des études supérieures. Tous les adultes devraient bénéficier d'une éducation et d'une formation tout au long de leur vie, gage d'une élévation de leur niveau de savoirs, de culture et de qualification, d'une promotion sociale.

L'éducation n'est pas une marchandise ! L'éducation est le fer de lance de la lutte pour l'égalité et contre l'exclusion ! Sans échapper au débat démocratique, elle doit répondre à un projet de société qui ne soit pas soumis aux aléas de l'alternance politique.

La FSU défend l'idée d'un service public fort de l'éducation, de la formation et de la recherche, parce qu'elle sait l'importance de la dimension collective dans la construction du lien social. Plutôt que de rendre chacun-e responsable de son parcours, d'individualiser les droits, les moyens, d'exclure celles et ceux qui ne sont pas dans la norme, il convient, pour la FSU, de redonner du collectif à l'acte de former et d'éduquer élève, jeune, chômeur, chômeuse, salarié-e, qui ne sont ni au centre ni à la périphérie du système d'éducation et de formation. Ils et elles doivent s'y intégrer complètement, en synergie avec l'ensemble des actrices et acteurs afin que toutes et tous s'inscrivent dans une dynamique de progrès social, culturel, humaniste.

L'objectif du thème 1 : décliner cette ambition et nous donner les moyens de la faire partager par le plus grand nombre. ♦

Laïcité

Dans un contexte où la laïcité a été malmenée, le congrès a élaboré un texte tout en équilibre qui décrit la laïcité comme « une construction philosophique, politique et juridique (...) qui garantit l'absolue liberté de conscience pour chaque individu, et l'égalité des droits. » Dans ce cadre, « l'école favorise la confrontation des points de vue, elle fabrique ainsi un rempart contre la montée des obscurantismes et des dogmatismes. »

La Fonction publique pour réaliser le service public, une idée moderne

La Fonction publique serait ringarde et inadaptée à notre monde ? Non répond clairement le congrès de la FSU qui revendique une fonction publique « à même de réaliser le service public », et y voit une idée moderne. Selon une enquête de l'institut Delouvrier, 53 % de nos concitoyennes et concitoyens, avec une hausse de 10 points, se déclarent prêts à payer plus d'impôts pour améliorer les services publics.

À l'heure où les demandes sont fortes, le congrès a dénoncé les effets des attaques contre la Fonction publique et ses personnels, et dessiné les contours d'une Fonction publique moderne portée par des agent-es conforté-es dans leurs métiers.

Logique de libre concurrence, marchandisation, gestion managériale conjuguées à des politiques d'austérité, mais aussi effets des privatisations, externalisations au secteur privé, de la dématérialisation et d'une politique de territorialisation ont été dénoncés. Le congrès a voulu souligner la responsabilité d'un État qui joue la partition de la baisse des dépenses publiques en même temps que celle des recettes fiscales, qui épargne les plus riches et met à mal les systèmes de redistributions. La FSU milite pour sa part pour une fiscalité justement répartie afin de répondre aux besoins de tous les territoires, avec des systèmes de péréquations, et pose les services publics comme « enjeux du XXI^e siècle ». Le congrès a engagé la FSU à poursuivre des actions fortes pour construire un « service public au service de toutes et tous dont la qualité serait garantie par l'État », et qui réponde « aux besoins réels de la population et à la possibilité d'un travail satisfaisant pour les agents ».

Concernant plus particulièrement les personnels, le congrès a fermement dénoncé les attaques libérales contre la Fonction publique portées par la loi du 6 août 2019, dont il demande le retrait, qui précarise et individualise la situation des personnels, notamment par la prise en considération d'un

« mérite » et par une mise en concurrence. Le new management public prend peu à peu le pas sur l'intérêt général. Le statut est remplacé par le contrat, recours auquel le congrès s'oppose. Les compétences des CAP sont balayées et les CT et CHSCT fusionnés.

Le congrès revendique le retour de toutes les compétences de ces instances. Pour redonner à la Fonction publique l'attractivité dont elle a besoin, il demande une augmentation générale des salaires, qui passe par la revalorisation du point d'indice et la reconstruction de la grille, notamment pour améliorer significativement la situation des catégories C et B. De même, amélioration des pensions et des conditions de travail des agent-es, avec une attention particulière au sort des femmes, touchées par les inégalités professionnelles, nécessitent des mesures concrètes et urgentes. La situation des personnels contractuels a également été très débattue, avec la revendication d'un plan de titularisation rapide. Attention particulièrement à la situation des AESH, pour lesquelles la FSU exige la création d'un corps de catégorie B. Pour les personnels en situation de handicap, la FSU demande des mesures nécessaires au maintien dans l'emploi.

Le débat sur les retraites a contribué à renforcer l'opposition au projet de retraite universelle et par points avec l'exigence de l'abandon du projet gouvernemental. Il a souligné les inégalités femmes-hommes. En termes de propositions, simplification et amélioration du système actuel, création de nouveaux droits, en considérant que ce débat relève d'enjeux sociaux, économiques et culturels considérables. « L'enjeu fondamental, quelles que soient les évolutions démographiques, est celui des moyens à mettre en œuvre en termes d'emploi, de croissance et de répartition des richesses pour tenir les engagements de solidarité entre les générations ». ♦

Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique



© J.-M. BOUTONNIER

La FSU s'est ainsi fixé un mandat d'étude sur les alternatives au productivisme.

Les sujets abordés dans ce thème rappellent que le syndicalisme de transformation sociale que porte la FSU s'inscrit pleinement dans les recherches d'alternatives visant à ce que chacun vive dignement dans une démocratie politique et sociale. Les très nombreux amendements remontés des congrès départementaux et les débats en commission et en plénière marquent l'appropriation par les congressistes de ces enjeux.

La partie consacrée à la transition écologique a permis d'avancer la nécessité et l'urgence de traiter dérèglement climatique, crise environnementale et justice sociale de manière transversale. La FSU s'est ainsi fixé un mandat d'étude sur les alternatives au productivisme, parmi lesquelles la décroissance matérielle. Services publics, fiscalité environnementale, nouveau modèle agricole sont donnés par le congrès comme des réponses essentielles à l'émergence d'une plus grande justice sociale et de la transition écologique aujourd'hui indissociables. Quant au débat sur la question énergétique il a permis de rappeler les mandats de la fédération pour une sortie des énergies fossiles et nucléaire.

La partie traitant des politiques publiques nécessaires pour de véritables alternatives au néolibéra-

lisme a été l'occasion de rappeler combien, à l'inverse du discours dominant, la Puissance publique peut être créatrice de richesse, de justice sociale et économique. Une grande part des débats a concerné la protection sociale, et particulièrement la sécurité sociale. Dans le prolongement des mandats des deux derniers congrès, la nécessité d'une assurance maladie obligatoire qui rembourse 100 % des soins médicaux prescrits a été réaffirmée. L'urgence d'enclencher le débat sur les modalités et étapes de sa mise en œuvre, ainsi que sur la place et le rôle des complémentaires santé à but non lucratif a été relevée.

Le débat a permis qu'à titre transitoire, la FSU demande que la participation des employeurs publics

à la complémentaire santé et prévoyance choisie par les agent-es soit renforcée et rendue obligatoire dans la Fonction publique territoriale et les établissements publics. Enfin, en plein mouvement social contre la réforme des retraites, le congrès a rappelé l'attachement de la FSU à la retraite par répartition considérée comme un droit acquis par le travail.

Pour la FSU, les cotisations sociales sur des salaires en hausse, élargies à tous les revenus liés au travail – revenus financiers des entreprises, stock-options, ... – permettront d'assurer la pérennité de ce système solidaire.

L'engagement de la FSU en faveur de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations et les violences a été rappelé dans la partie pour les droits des peuples et les libertés publiques, tout comme son attachement aux lois qui garantissent la liberté d'expression, de presse et de manifestation. Le débat sur la répression du mouvement social a été vif. Enfin, sur les questions internationales, le soutien de la FSU aux peuples qui luttent pour la justice sociale, l'égalité, la démocratie, a été réaffirmé.

Deux sujets viennent compléter les travaux de ce thème trois et font l'objet de zooms spécifiques : la lutte syndicale contre l'extrême droite avec un rappel de l'engagement de la FSU dans les cadres unitaires visant à démontrer l'imposture sociale de l'extrême droite, et les droits des femmes. 💧

Soutien aux combats féministes

Le texte rappelle l'engagement de la FSU contre le système de domination patriarcale et, en accord avec ses mandats, son soutien aux combats féministes et son implication dans toutes les actions permettant de rendre visible ces questions (création de collectifs départementaux, mots d'ordre de grève spécifiques, ...). Pour la FSU, mesures fortes, moyens dédiés et à la hauteur sont indispensables et urgents.

À noter le vote du congrès pour que la FSU se dote d'une charte interne contre les violences et d'une cellule de veille contre le harcèlement.

Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien



Les luttes actuelles rappellent la place incontournable du salariat organisé en syndicats dans le rapport de force.

Le thème 4 concerne traditionnellement les questions liées au syndicalisme, qu'il s'agisse de son état global en France, de son rapport au salariat mais aussi l'avenir de la FSU et les voies pour améliorer son fonctionnement, sa force et son efficacité sur les enjeux revendicatifs. Si les discussions furent serrées entre les différentes composantes et sensibilités, les débats ont démontré le souci commun des congressistes, dans une période de dures luttes sociales, d'avancer ensemble.

Les luttes actuelles rappellent la place incontournable du salariat organisé en syndicats dans le rapport de force. Si le syndicalisme n'a pas le monopole des luttes sociales, et s'il doit regarder les apports autant que les limites d'autres formes de mobilisations, comme celle des Gilets jaunes, il n'en reste pas moins l'outil le meilleur pour accroître collectivement l'effet des mobilisations locales. Le congrès ne s'est pas dissimulé les difficultés. Soumis aux attaques gouvernementales et patronales, affaibli par trop de défaites récentes (2010, 2016, 2017...), le syndicalisme doit renforcer son attractivité, porter davantage d'espérances pour le monde du travail. Son fractionnement, ses divisions constituent de lourds handicaps, alors que n'existe plus pour le moment d'alternative

politique évidente et rassembleuse face aux offensives néolibérales qui se multiplient. Le congrès a ainsi réaffirmé très majoritairement deux objectifs immédiats : renforcer la FSU, avec la réaffirmation de l'importance des équipes militantes des sections départementales – où la place des femmes doit encore être renforcée – au plus près du terrain, tout en améliorant son adaptation aux nouvelles structures territoriales décisionnelles de type grande région. Dans le cadre de la préparation des futures élections professionnelles, la FSU devra améliorer sa visibilité, tout en restant fidèle au syndicalisme de métier qu'incarne chaque syndicat

national. La FSU doit continuer à pratiquer un syndicalisme fondé sur l'intervention continue de ses adhérent.es et plus largement des salarié.es, en activité ou retraité.es, qui se reconnaissent en elle, dans un syndicalisme de mobilisations les plus unitaires possibles, pour créer le rapport de force nécessaire au véritable dialogue social. Le congrès a vivement dénoncé la réduction du rôle des Commissions paritaires, le risque du retour à une Fonction publique asservie aux pouvoirs politiques nationaux et locaux.

Autre priorité, nullement contradictoire avec le renforcement de la FSU : concrétiser le processus de rapprochement avec d'autres organisations dont nous partageons les valeurs, à commencer par la CGT ou Solidaires sans exclusive. Face aux offensives néolibérales, aux menaces nationalistes en France comme ailleurs, l'unité mais aussi l'unification syndicale deviennent une nécessité quasi vitale. D'où plusieurs initiatives : création de comités locaux de coordination, de groupes départementaux thématiques et lancement d'États généraux du syndicalisme de transformation sociale. Au niveau international, la FSU a dans la même logique voté le principe d'une demande d'adhésion à la fédération syndicale européenne des services publics (FSESP). ♦

Québec et France : même combat !

Luc Allaire, responsable de la Centrale des Syndicats du Québec, secrétaire général du comité syndical francophone de l'Éducation et de la formation, a assisté aux travaux du congrès. Le syndicat regroupe près de 200 000 membres dont 140 000 en activité.

Issu des combats pour la laïcisation menés dans les années 60 dans une Belle province très influencée par l'Église catholique, la CSQ, qui se reconnaît dans un projet de société progressiste quoiqu'indépendant vis-à-vis des formations politiques, regroupe 11 fédérations dont 7 relèvent du secteur public. Elle mobilise ses adhérent-es dans le cadre du renouvellement périodique des conventions collectives qui couvrent les salarié-es. Sa priorité ? La hausse des salaires après plusieurs années d'austérité libérale... La CSQ a assuré la FSU et l'intersyndicale de son plein soutien dans le mouvement actuel sur les retraites.

2030

Fin de l'ère industrielle ?

Sommes-nous en train de vivre la fin de l'ère industrielle ? Si l'on se penche sur le cas de la France, pays d'Europe où la part de l'industrie dans le PIB est aujourd'hui la plus faible, on pourrait le penser. L'industrie, secteur secondaire de l'économie, a produit de moins en moins de richesses. De 25 % de la part du PIB dans les années 1975 à environ 12 % aujourd'hui. Au plan européen, 20 % est le canon.

Les activités industrielles contribuent grandement à la richesse des pays développés, avec comme principaux secteurs en France les industries agroalimentaire, chimique et pharmaceutique et la fabrication de biens d'équipements. Mais l'affaiblissement français, alors que plans sociaux et licenciements se sont multipliés, explique un taux de chômage très élevé. Si l'évolution de la France avait suivi celle d'autres pays européens, environ 1,8 million de salariés supplé-

mentaires travailleraient dans le secteur industriel. En 1989, celui-ci employait 4 551 000 salariés. En 2017, il dégringole à quelques 3 180 000 : une chute de 30 %. Ce reflux a touché particulièrement le textile, le bois, la pharmacie, l'industrie extractive, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, la métallurgie. Si l'industrie automobile décline également, la construction aéronautique, fait mieux que résister.

Le rôle de l'état dans la reconversion

Aujourd'hui, dans des domaines comme l'automobile ou la transition écologique, l'implication de l'État serait nécessaire pour œuvrer à la reconversion des salariés, les former, et plus globalement pour accompagner la transformation de l'économie plutôt que de la subir, y compris en termes d'emploi. Plus gé-



néralement, la concurrence des pays émergents comme l'Inde et surtout la Chine, est l'une des causes du recul industriel dans les pays développés. Pendant plusieurs dizaines d'années, leur essor s'est avéré beaucoup plus vif que celui des anciennes puissances occidentales. Aujourd'hui, les affaires industrielles reprennent pour les pays industrialisés et l'écart de

croissance entre économies émergentes et économies développées tend à se réduire. Un vrai retournement qui contribue à une forme d'équilibre. C'est aussi un peu le cas en France.

Plus d'ouvertures d'usines que de fermetures

En effet au cours des dernières années, la France a ouvert plus d'usines qu'elle n'en a fermées. Un rebond mesuré par l'Insee en 2017 : des emplois ont été créés, et la tendance se poursuit. La catastrophe de Rouen a mis sur le devant de la scène l'usine Lubrizol. Un modèle qui cache les évolutions d'une industrie en pleine mutation, « qui dans les grandes villes, contribue moins à la pollution atmosphérique que les transports, émet moins de gaz à effet de serre que l'agriculture ou le bâtiment », développe dans le Monde le sociologue et économiste Pierre Veltz (voir ci contre). Si l'industrie a globalement perdu de nombreux

Collapsologie : le monde d'après



Est-ce la fin de l'ère industrielle ? Pour certains, au premier rang desquels le philosophe Yves Cochet, la question est depuis longtemps dépassée. La société moderne est entrée dans l'ère de l'effondrement, celle où les modèles économiques et modes de production ont démontré leur incapacité à résoudre les problèmes de la planète, qu'ils soient écologiques, sociaux ou économiques. De cette analyse est née une science nouvelle, la collapsologie étudiant les phénomènes à l'œuvre dans l'écroulement des écosystèmes et de l'humanité. Son objectif est d'élaborer des scénarios alternatifs pour rendre possible

un autre monde avant qu'il ne soit trop tard. La collapsologie a été théorisée et popularisée en France par l'ingénieur agronome Pablo Servigne et Raphaël Stevens, spécialiste en résilience des systèmes socioécologiques, tous deux également théoriciens de l'anthropocène.



Sur les bassins d'emplois, industries et immeubles de services se côtoient désormais.

emplois, 180 000 ont été créés dans des usines new age, intégrées au tissu urbain, automatisées et non polluantes. Des équipes de l'ordre de 20 personnes, pour la plupart très qualifiées, travaillent dans ces « laboratoires » à des activités productives. En France et dans de nombreux pays développés, cette nouvelle industrie, « modernisée mais pas uniquement orientée vers les technologies de pointe », précise Pierre Veltz, s'inscrit dans la ville et tisse des relations avec l'artisanat traditionnel, avec des « fablab » numériques par exemple et d'autres micro-usines. La priorité est au local et au circuit court. Une nouvelle industrie en train de naître, s'inscrivant dans d'autres logiques découlant en particulier de son rapport aux pétrole, charbon et gaz naturel.

Concernant bien d'autres pans de l'industrie, l'économiste américain Jeremy Rifkin, prédit même dans son dernier livre *Le New Deal vert mondial*, le déclin des énergies fossiles en... 2028 ! Pour lui, lorsque les énergies renouvelables constitueront 14 % de la production électrique mondiale, un point de renversement va être atteint par les marchés, principalement les puissants fonds de pensions, qui vont délaisser les énergies fossiles pour investir massivement dans les énergies renouvelables.

La fin de la « civilisation fossile »
C'en sera fini de ce que le célèbre économiste appelle la « civilisation fossile ». Pour lui, ce basculement marquera la fin de la seconde révolution industrielle, celle de l'automobile et de la chimie. Mais pas la fin de l'ère industrielle qui commence déjà sa troisième révolution avec les technologies de la communication et les balbutiements de l'écono-

Pierre Veltz : « Nous vivons la mutation d'un modèle industriel »



Pierre Veltz : sociologue et économiste, est l'auteur de « La France des territoires, défis et promesses » (Éditions de l'Aube).

Vivons nous la fin de l'ère industrielle ?

Non, nous vivons la mutation d'un modèle industriel, celui qui a dominé le siècle passé, vers des formes nouvelles, à la fois en rupture mais aussi en profonde continuité. C'est pourquoi je parle d'un monde hyper industriel. L'industrie manufacturière stricto sensu, est en forte expansion, surtout en Asie, et pour les classes moyennes des pays émergents.

Mais, un peu partout, la frontière s'efface entre le monde des services et le monde manufacturier. Il faut regarder les chaînes de valeur complètes : si on considère ce périmètre élargi, combinant le manufacturier et les services amont et aval, on arrive pour la France à 30 % du PIB, bien plus que les 12 % dont on parle habituellement. De plus, l'évolution fondamentale est le passage généralisé vers des modèles « serviciels ». Les constructeurs auto, par exemple, vendront de moins en moins d'objets-voitures, mais de plus en plus des fonctionnalités, l'accès à un service global de mobilité. C'est très différent, et cela les met en concurrence directe avec les GAFAs, puisque la variable stratégique est l'accès aux données d'usage.

Quelles mutations sont en cours ?

La technologie est importante, mais pas uniquement, ni même principalement, sous la forme de la robotisation. Le phénomène principal est la connectivité, la mise en réseau des acteurs, fabricants, sous-traitants, mais aussi usagers, consommateurs. Si on reprend l'exemple de la voiture, on ira mais sans doute plus lentement que prévu, vers la voiture autonome, sans conducteur, mais la vraie révolution est la voiture connectée, s'inscrivant dans un vaste réseau d'objets communicants, pour traquer les usages. Dans ces vastes systèmes interconnectés, les humains auront toujours le rôle essentiel. Ils continueront à s'éloigner de la fabrication directe, mais auront un rôle majeur à jouer pour concevoir ces systèmes, les maintenir. D'un autre côté on verra aussi le re-développement de productions locales en toutes petites séries, d'un néo-artisanat numérique. Enfin, les formes d'organisation vont se diversifier. Il y aura toujours des entreprises, grandes et petites, mais aussi une renaissance des formes coopératives, des communautés, plus ou moins informelles. Le modèle des plates-formes est aujourd'hui en pleine expansion : il faudra le « civiliser », y recréer de nouveaux droits attachés aux personnes, mais mon pronostic est qu'on va passer progressivement vers des plates-formes plus coopératives, plus locales.

mie verte. À moins, comme le prédit une étude financée par la NASA, qu'exploitation à outrance de ressources non renouvelables et surpopulation conduisent à la chute de la civilisation actuelle. Deux leviers à actionner de toute urgence pour éviter ce pire selon cette étude : assurer une distribution des ressources

plus équitable, et réduire drastiquement la consommation d'énergie en se basant sur des ressources renouvelables, tout en réduisant la croissance de la population. Peut-être alors vivrions-nous seulement la fin de l'économie intensive en produits issus des énergies fossiles. ♦

Pierre Garnier

La Cayolle, mémoire de quartier

L'exposition Mémoire du quartier de la Cayolle: 1944-2019 explore le récent passé d'un quartier situé au Sud de Marseille, aux portes du Parc national des Calanques, entre ville et nature. Basée sur un important travail de collecte d'archives, elle raconte l'histoire du lieu, et plus spécifiquement celle du camp du Grand Arénas, où plusieurs communautés ont été accueillies en transit entre 1944 et 1966.

Fruit d'une collaboration active entre le Comité d'intérêt de Quartier, le musée d'Histoire de Marseille et Marseille Rénovation Urbaine, l'exposition se présente sous la forme d'un dispositif multimédia regroupant film documentaire, production interactive et diaporama, retraçant l'histoire des migrations (travailleurs coloniaux indochinois, juifs tunisiens et marocains, immigrés maghrébins...) ainsi que l'évolution urbaine et de l'habitat (installations d'urgence après 1945, cités de relogement, bidonville, ZAC et opération de renouvellement urbain contemporain) sur ce site. Des balades sur le site, *La Cayolle, une autre histoire de Marseille*, sont proposées par le Bureau des guides du GR2013 et le musée d'Histoire de Marseille, en compagnie de l'association Ancrages et des artistes Hendrik Sturm, Nicolas Memain, le collectif SAFI. Conférences, projections, concerts... complètent cet événement qui entre dans une collection d'expositions ouvrant une nouvelle page sur l'histoire contemporaine de Marseille, entre témoignages d'habitants et outils de fabrique d'une ville aujourd'hui, entre héritages et actualité. Gratuit. Jusqu'au 7 juin 2020 au musée d'histoire de Marseille, 2 rue Henri Barbusse.



Feu ! au Pont du Gard

D'incendies en incendies, le feu fait l'actualité, dramatique, tout au long de l'année et tout autour de notre planète. Dès sa découverte, il s'est révélé à la fois force de vie et de destruction. Son histoire longue et riche, d'hier et d'aujourd'hui, est reconstituée dans les espaces du Pont du Gard, au beau milieu de la garrigue. Jusqu'au 8 mars 2020.



Chamanisme en Amazonie



L'Amazonie. Le chaman et la pensée de la forêt. Le titre de l'actuelle exposition du Château des ducs de Bretagne à Nantes sous-tend davantage le lien spirituel entre l'homme et la nature que la description d'un lieu pourtant fantasmagique pour la majorité d'entre nous, la forêt amazonienne. Immense, mystérieuse, habitée par de nombreux peuples, la forêt dévoile dans une pénombre les instruments et les parures conçus par l'homme pour communier et ne faire qu'un avec la faune et la flore, et pour puiser une force. Jusqu'au 19 janvier.

Prison-miroir

Que dit la prison de chacun de nous ? Que dit-elle de la société ? À Marseille, deux expositions photographiques ont en commun d'avoir été réalisées dans un univers carcéral. La Friche La Belle de Mai accueille dans sa Tour Panorama *Détenues*, série de portraits de prisonnières de Bettina Rheims, et *Un œil sur le dos*, saisissantes prises de vue qu'Arnaud Théval a réalisées dans l'école nationale de l'Administration Pénitentiaire. Jusqu'au 23 février.



Picasso et Eluard à Barcelone

Le Musée Picasso de la capitale catalane expose jusqu'au 15 mars *Une amitié sublime*, celle qui unit le peintre et le poète jusqu'à la mort de ce dernier en novembre 1952. Documents, écrits, dessins et peintures constituent cette exposition qui retrace également celle d'une époque. L'exposition sera reprise conjointement par le Musée Paul Eluard de Saint-Denis et le Musée Picasso de Paris du 24 avril au 27 juillet.



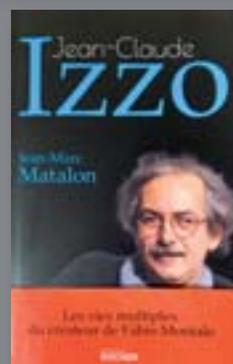
Camus, l'icône

Plusieurs livres sont attendus autour de la figure et l'œuvre d'Albert Camus, à l'occasion du 60^e anniversaire de sa disparition, fauché par un accident de la route le 4 janvier 1960. Au rayon des libraires, paraît une édition sous étui de son œuvre dans la collection *Quarto* de Gallimard. De leur côté, les réalisateurs Fabrice Gardel et Mathieu Weschler font resurgir l'écrivain, vibrant, hésitant, plein de contradictions, dans un documentaire intitulé « Albert Camus, l'icône de la révolte » à voir sur publicsenat.fr.



Izzo, la bio

L'auteur de *Total Kheops* a désormais son biographe. Jean-Marc Matalon, dans un livre intitulé sobrement *Jean-Claude Izzo* (Éditions du Rocher), fait revivre le Marseille des années Defferre, le travail des journalistes et les radios libres, l'écriture de poèmes et de scénarios, l'incarnation de Fabio Montale à l'écran par Richard Bohringer pour le grand et Alain Delon pour le petit. Mais aussi son activité dans les festivals comme Étonnants voyageurs, et la vie mouvementée de l'écrivain qui, par ailleurs, est l'objet d'une exposition à l'Alcazar de Marseille jusqu'au 1^{er} février.



Comédies Musicales : en haut de l'affiche

Longtemps ignorées en France, les comédies musicales prennent leur revanche. Elles sont à l'affiche de nombreux théâtres en 2020.

La comédie musicale a eu du mal à séduire les Français. Ils avaient inventé l'opérette, genre plus proche de l'opéra, et n'entendaient pas mêler le French cancan à la danse de ballet. Avec ses intrigues sérieuses et ses personnages sophistiqués, bien que traités avec légèreté et humour, la comédie musicale n'intéressait pas, et l'on n'avait pas cet art où chaque mot, chaque mélodie, sont chorégraphiés pour communiquer au spectateur l'histoire mais aussi le contenu émotionnel d'un spectacle. Bien que né en Europe, le genre rencontre le plus de succès dans les pays anglo-saxons, notamment sur l'avenue new-yorkaise de Broadway, et dans le West End de Londres où, l'an dernier, 15,5 millions de spectateurs ont fréquenté l'un de ses théâtres.

Le virage des années 70

La puissance hollywoodienne, qui impose ses comédies musicales sur les écrans après-guerre, ne parviendra pas plus à faire fléchir les tréteaux. En France c'est l'heure de gloire de Luis Mariano et Georges Guétary, et il faut attendre la « génération yé-yé » pour que la comédie musicale gagne ses galons gaulois. En 1973, Claude-Michel Schönberg et Alain Boublil apportent avec *Révolution française* ce qui conviendra au public français : l'opéra rock. Cela marque les débuts de la comédie musicale française et, six ans plus tard, en 1979, sera créé *Starmania*, classique incontournable de Michel Berger et Luc Plamondon, qui révéla notamment Daniel Balavoine et France Gall. Le spectacle sera redonné à Paris à partir du 6 octobre prochain à Boulogne-Billancourt, mis en scène par Thomas Jolly, révélé à Avignon pour son cycle Shakespearien.

En 1980, Schönberg et Boublil s'associent encore pour un nouveau concept, la



Ghost, qui tient toujours l'affiche à Broadway, est joué au théâtre du Mogador jusqu'au 21 juin.

comédie musicale n'utilisant que des dialogues chantés, avec l'adaptation du fameux roman de Victor Hugo *Les Misérables*, qui connaîtra et connaît encore un immense succès sur les scènes du monde entier. En 1998, un autre chef-d'œuvre de Victor Hugo est adapté. Avec *Notre Dame de Paris*, Richard Cocciante et Luc Plamondon emportent le public qui fredonne leur chanson *Belle*, interprétée par Garou et Hélène Ségara.

Enfin reconnue

En ce début d'année 2020, la programmation de comédies musicales confirme la place du genre. Depuis novembre dernier, se joue pour la première fois en France *Funny Girl* au Théâtre Marigny. L'histoire de la vie de Fanny Brice fut jouée pour la première fois sur scène en 1964, à Broadway. Cette nouvelle production est à l'affiche à Paris jusqu'au 7 mars.

Le théâtre Mogador est aujourd'hui l'un des plus célèbres théâtres de comédie musicale de la capitale. Depuis septembre et jusqu'au 21 juin s'y jouera *Ghost*. L'histoire d'amour surnaturelle de Sam et Molly avait été incarnée à l'écran par Patrick Swayze et Demi Moore en 1990, et fait toujours le bonheur de Broadway. Le Mogador accueillera également du 8 février au 26 avril *Le Tour du Monde en 80 Jours* puis, en septembre, *Le Roi Lion*, l'une des comédies musicales les plus célèbres, à l'affiche pendant 20 ans à Broadway et récompensée de 6 Tony Awards. Une belle revanche.

Toutes les scènes peu à peu s'offrent à la comédie musicale. Même l'Athénée de Louis Jovet. Le Casino de Paris aussi, avec *Fame*, du 10 janvier au 2 février, et *Stories* du 27 janvier au 13 mars. *Forever - The Best Show about the King of Pop*, comédie musicale sur Michael Jackson, tournera du Dôme de Marseille à la Seine Musicale de Boulogne-Billancourt, du Summum de Grenoble à l'Aréna de Narbonne, d'Épinay à Enghien-les-Bains et Lille. ♦

Élisabeth Pan

Les Souliers Rouges de Marc Lavoine

De nouvelles comédies musicales voient le jour en France. C'est le cas des *Souliers Rouges*, spectacle musical écrit par Marc Lavoine et composé par Fabrice Aboulker. Il sera sur la scène des Folies Bergères du 31 janvier au 19 avril, après celle du théâtre du Luxembourg de Meaux le 25 janvier. La libre adaptation du conte de Hans Christian Andersen raconte l'histoire d'Isabelle, qui décide d'aller à Paris pour accomplir son rêve : devenir danseuse étoile. « Notre héroïne veut tout vivre à la fois, sa liberté, sa jeunesse, être la meilleure, célèbre dans le monde entier... » explique le producteur Victor Bosch.

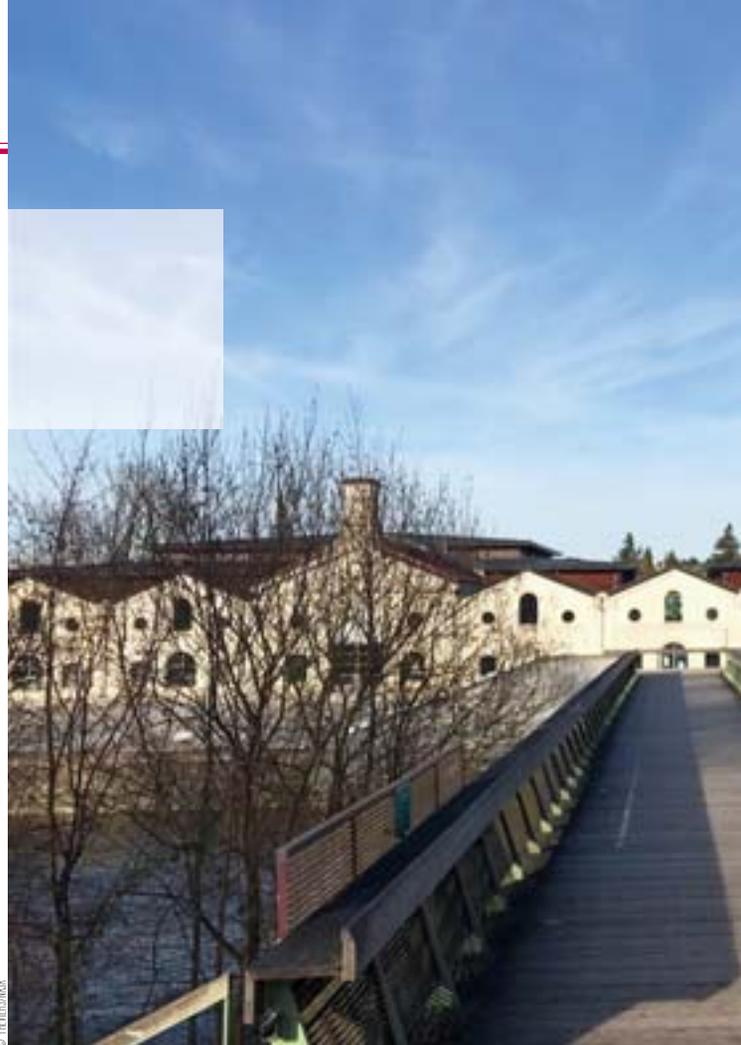
Angoulême, ville bulles de la BD

2020 est l'année de la BD en France et le Festival international de la bande dessinée ouvre sa 47^e édition le 30 janvier.

Dans la ville de Marguerite de Valois, on fait des bulles. Angoulême vit en effet au rythme de la bande dessinée, dont le festival international ouvre le 30 janvier. L'Unesco a désigné Ville Créative l'ancienne cité des Valois. De quoi imposer au monde un champ d'écriture qui a mis long temps à figurer dans les rangs de la littérature. Mais, depuis sa reconnaissance comme art à part entière, ce domaine de création, qui mêle invention graphique et écriture, a réveillé il y a 25 ans un marché de l'édition atone. 44 millions d'exemplaires ont été vendus en 2018. S'échappant avec bonheur du seul album jeunesse, il a envahi les rayons des librairies de ses romans graphiques, mangas, documentaires, historiques, biographies, et bien sûr et toujours

de ses super héros. Cette magnifique vitalité témoigne aussi de la longue histoire de personnages qui font série depuis des décennies, celles aussi de dessinateurs hors pair qui ont pour caractéristique d'avoir pour la plupart un solide sens de l'humour, du détail et de l'observation, allié à une simplicité peu répandue dans l'univers du livre.

Angoulême a su accompagner cette petite révolution. De la royale Marguerite de Valois au roturier belge Franquin, elle risqua un audacieux pas de côté en 1974 avec un premier Salon international de la bande dessinée. Porté par un trio de passionnés, Jean Mardikian alors adjoint à la culture du maire d'Angoulême et deux comparses Francis Groux, collectionneur, Claude Moliterni, éditeur et spécialiste de la BD (décédé en 2009). C'est le Festival de Lucca en Italie, alors plus importante manifestation du genre en Europe, qui servit



© F. VERGÈS/ANSA

de modèle et, parmi les premiers invités internationaux figuraient Hugo Pratt, dont une statue de Corto Maltese domine la passerelle menant à la Cité de la BD, et Burne Hogarth, dont le Tarzan a fait rêver des générations. Un Grand Prix de la Ville fut attribué à André Franquin, également premier président de la manifestation.

Du papier à l'image, une tradition littéraire

Devenu Festival international de la bande dessinée (FIBD), et événement culturel de premier plan, la ville toute entière s'est mise à son pas. Nommant ses rues par des bulles, laissant peindre ses murs borgnes de personnages sortis du papier, consacrant un musée à l'histoire du 9^e art, créant l'École de l'image, devenant « The place to be » pour les grands du monde de la BD. Troquets et restaurants se sont mis au diapason, jeux de mots et dessins s'affichent à tous les coins de rue, réveillant avec humour la ville à l'allure de citadelle. Au-delà, cet engagement dans la BD se manifeste par le développement d'un écosystème d'écoles et d'entreprises spécialisées dans l'image, le Pôle Magelis, composé de plus de 100 entreprises et de 12 écoles spécialisées.

Sur les rives du fleuve Charente, les longs bâtiments

La BD au rapport



Jean Mardikian est décédé le 27 décembre 2019. C'est lui qui, alors adjoint à la culture du maire d'Angoulême, avait fondé l'événement BD en 1974, avec Francis Groux, actuel membre du Conseil municipal, et Claude Moliterni, éditeur et spécialiste de la BD décédé en 2009. Il s'était rendu en janvier 2019 à la remise du rapport sur l'état de la bande dessinée en France, commandé par le Ministère de la Culture à Pierre Lungheretti, directeur de la Cité de la bande dessinée. Sous le titre

La bande dessinée, nouvelle frontière artistique et culturelle, les 54 propositions pour une politique nationale renouvelée, le rapport lui rend hommage conjointement à Francis Groux en tant que « pionniers de cette nouvelle frontière ». Et cite le créateur de la BD moderne, le genevois Rodolphe Töpffer (1799-1846) : « La bande dessinée est l'enfant bâtard de l'art et du commerce ».



La statue de Corto Maltese domine la passerelle menant à la Cité de la Bande dessinée et de l'image.

industriels sont en majorité des fabriques de papier, dont le plus fameux est le vélin d'Angoulême, créé au XVI^e siècle. C'est d'ailleurs dans l'une de ces grandes bâtisses qu'a été aménagée la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Y sont réunis un musée de la bande dessinée, des galeries d'exposition, une bibliothèque patrimoniale, une bibliothèque publique spécialisée, un centre de documentation, une résidence internationale d'artistes (la maison des auteurs), une librairie spécialisée (10^e plus grande librairie BD de France), un cinéma d'art et d'essai, un centre de séminaires et de congrès et une brasserie panoramique. C'est là que s'organisent des rencontres hebdomadaires avec

des auteurs. Certains sont restés vivre là, ils sont près de 200 à s'être installés à Angoulême.

Diversité esthétique et vitalité culturelle

L'édition 2020 se déroulera du 30 janvier au 2 février. En têtes d'affiche, trois artistes, deux femmes et un homme. De quoi calmer les esprits échauffés par le manque de reconnaissance des auteures dessinatrices. La japonaise Rumiko Takahashi, lauréate du Grand Prix 2019, a décliné l'hommage d'une rétrospective par manque de temps mais signe l'affiche 2020, la niortaise Catherine Meurisse se verra consacrer une vaste rétrospective de plus de 150 planches, dessins, manuscrits originaux, vidéos et inspirations au Musée du Papier. L'américain Charles Burns, auteur et dessinateur culte de *Black Hole* et *Toxic*, présentera une restitution de travaux qui, réalisés collecti-

La BD comme laboratoire culturel et social

La ville d'Angoulême a été reconnue par l'UNESCO « ville créative » pour son rôle pionnier dans le domaine de la bande dessinée. D'abord pour son festival, qui l'a fait devenir « capitale mondiale de la bande dessinée », puis



© WIKIMÉDIA

pour son pôle universitaire dédié à l'image, avec notamment l'École Européenne Supérieure de l'Image et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, espace muséal unique en Europe. Par cette distinction, l'UNESCO attire l'attention sur une ville reconnue comme « véritable laboratoire créatif, mettant au cœur de son développement les industries culturelles ». Angoulême a été élue dans la catégorie « littérature » et, pour porter sa candidature, a établi 9 propositions pour le 9^e art : D'abord animer une réflexion internationale sur la filière en ouvrant les Rencontres nationales de la bande dessinée à l'international. Ensuite, partager des savoir-faire sur la bande dessinée en accompagnant la création et le développement à l'étranger, et en développant un réseau des festivals de BD. Troisième proposition, développer l'accueil pour la création par l'accueil d'auteurs en résidence.

Protéger la création à l'international par la mise en place d'un marché des droits et structurer l'aménagement de la ville par la bande dessinée, avec la création d'un Prix international pour la création urbaine autour de la BD, sont également avancés. L'enseignement universitaire n'est pas oublié avec l'objectif de faciliter son accès Bande dessinée en développant l'accueil des étudiants étrangers. De même, que le renforcement du lien social auprès de la jeunesse.

Défendre la création par les autrices en promouvant la place des femmes dans la création artistique et promouvoir la création et le patrimoine international de la bande dessinée en coproduisant des expositions, des rencontres croisées d'auteurs, sont les deux dernières propositions.

vement lors d'une résidence de huit jours, sortent la bande dessinée de son contexte habituel et témoignent de la vitalité esthétique et de la diversité culturelle de la BD. Meurisse et Burns seront présents au festival, dans le cadre des rencontres internationales. Pour la compétition Officielle, 72 albums et publications ont été retenus, formant cinq sélections : Officielle, Jeunesse, Patrimoine, Jeunes Adultes, Bande Dessinée Alternative et Polar SNCF.

Le FIBD évolue sans cesse. Avec deux Fauves supplémen-

taires : le Prix de l'Audace, qui récompense un album au style graphique innovant, et le Prix Jeunes Adultes, destiné aux lecteurs de plus de 13 ans. Pour la seconde année consécutive, un pavillon Manga City abritera bande dessinée et cultures populaires asiatiques. Deux expositions y seront consacrées à des artistes japonais, l'une à Yoshiharu Tsuge, l'autre à Yukito Kishiro. Et si le festival ne dure qu'un week-end, les nombreuses expositions s'étendent jusqu'en février. ♦

Veronique Giraud

Didier Daeninckx : « La littérature pour réparer les injustices »

Didier Daeninckx vient de sortir *Le roman noir de l'histoire* aux éditions Verdier, 72 nouvelles sélectionnées parmi des textes écrits tout au long de ces 40 dernières années. Les premiers récits se déroulent au milieu du XIX^e siècle, les derniers évoquent le troisième millénaire.

Vous avez choisi d'organiser vos nouvelles par ordre chronologique, pourquoi ?

C'est la réflexion d'un ami qui m'a dit est-ce que tu as conscience que pratiquement tout ce que tu as écrit raconte 150 ans d'histoire contemporaine française, est-ce que c'était un choix ? J'ai rassemblé tous mes écrits que j'ai classés dans l'ordre chronologique. Je me suis aperçu que ça donnait une façon de revisiter l'histoire, par le bas, par les gens de peu, par ceux qui s'en prennent plein la figure. Nous sommes en plein débat sur le roman national. Des gens considèrent qu'il y a eu un moment de pureté de l'histoire de ce pays, c'est un fantasme complet. Ce recueil dit d'une manière ironique que le roman national est noir. Les nouvelles traitent principalement du XX^e siècle qui s'est ouvert dans l'allégresse de l'exposition universelle. Mais tout de suite après les Balkans se sont enflammés, il y a eu la guerre de 14-18, le fascisme, la seconde guerre mondiale, les guerres de décolonisations, les génocides en Afrique ou en Asie... Le XX^e aurait pu être un siècle de progrès humains extraordinaires mais ce que dit le roman noir sur le XX^e, c'est que ça a été un siècle de fer et de feu.

Le recueil est préfacé par l'historien Patrick Boucheron, qu'est-ce qui vous a rapproché ?

Patrick Boucheron est aussi publié chez Verdier où j'ai fait sa connaissance. Il avait lu une grande partie de mes textes et certains de mes livres l'ont interrogé alors qu'il était étudiant. Il a accepté de faire la préface, c'est quelque chose de très ample et profond. Ce qui l'intéresse, sans

doute le fait que mes livres bousculent le temps d'appropriation du réel par l'histoire qui est plutôt de 40 ou 50 ans. J'ai écrit *Meurtre pour mémoire* sur le massacre des Algériens le 17 octobre 1961, 20 ans seulement après les faits. Mais il aura fallu attendre 2019 pour qu'un président de la République dise que Maurice Audin a été assassiné par l'armée française. La littérature, permet de comprimer ce temps et de mettre les vivants devant leurs responsabilités.

Vous êtes un des rares romanciers qui va chercher sous les tapis de l'histoire ce qu'elle a souvent de non assumé. Comment vous définissez-vous en tant qu'écrivain ?

Je n'étais pas du tout destiné à être écrivain, je viens d'un milieu ouvrier. Mon grand-père a déserté en 1917, il a vécu un an avec de faux papiers, avant d'être condamné à deux ans et demi de travaux forcés. L'autre grand-père était pratiquement analphabète mais il est devenu maire et conseiller général communiste de la Seine mais il a refusé le pacte germano-soviétique. D'autres ont fait la guerre d'Algérie. Ma mère faisait partie de réseaux d'aide aux républicains espagnols. Tout autour de moi il y a eu des gens qui étaient en rapport direct avec l'Histoire, qui en étaient des acteurs et dont l'histoire ne retiendra jamais le nom. Ces gens n'ont jamais réclamé de médaille. Ils ne parlaient même pas de tout ça. J'ai fait une partie de mon travail littéraire pour essayer d'élucider par la fiction les énigmes familiales... Et puis il y a les rencontres, je n'arrête pas de tomber sur des gens sans



Depuis près de 40 ans, Didier Daeninckx, écrit des romans noirs qui viennent toujours secouer la poussière qui se cache sous les tapis de l'histoire. Tout au long de son œuvre, il a exploré les périodes les plus sombres de l'histoire contemporaine française.

importance qui portent des histoires extrêmement fortes. C'est comme ça que ça se passe pour moi. Il n'y a pas de définition.

Plus de 35 ans après la publication de votre premier roman on a le sentiment que vous avez toujours la même boulimie d'écriture, qu'est ce qui vous fait encore carburer ?

Je viens de déménager d'Aubervilliers mais la Seine Saint-Denis reste pour moi un sismographe. Dans des villes comme Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Stains, la misère et l'injustice du monde sont criantes. Vous voyez en direct les effets de la politique, les gens qui se retiennent avec le bout des ongles pour ne pas tomber dans le caniveau, ceux qui finissent par tomber victimes de mesures injustes comme la réduction de prestations sociales. Moi je sais que cette injustice fondamentale c'est sur la répartition des richesses de ce monde qu'elle repose et qu'on pourrait faire les choses autrement. Le livre me sert à dire la trajectoire de ces gens sacrifiés. La littérature c'est une manière un petit peu plus discrète de le dire, de chercher des solidarités. La littérature c'est quelque chose qui répare un petit peu l'injustice. ♦

Propos recueillis par Pierre Magnetto



LES
SUPER

PROJETS SCOLAIRES

ONT BESOIN DE

SUPER IDÉES

POUR EXISTER !

RDV SUR INITIATIVES.FR

CHOCOLATS, BRIOCHES & GÂTEAUX, TOMBOLAS,
FLEURS & DÉCO, OBJETS AVEC LES DESSINS DES ENFANTS,
GOBELETS PERSONNALISÉS, LIVRE PHOTOS,
FÊTES & KERMESSES



initiatives fr

L'ASSOCIÉ DES ASSOCIATIONS

02 43 14 30 00

— info@initiatives.fr —

REJOIGNEZ, VOUS AUSSI SUR **FACEBOOK**

— la communauté des enseignants —

**VOYAGES SCOLAIRES : TRUCS ET ASTUCES
ENTRE ENSEIGNANTS**

casden 

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles

Découvrez une banque
qui vous ressemble sur casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE 

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social: 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n°07 027 538 - BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social: 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo: © Roman Jehanno - Conception: Insign - Imprimé par XXXX - Réf: XXXX